

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

FRÉDÉRIC OZANAM. ⁽¹⁾

Le voyageur qui parcourt les vastes déserts de l'Afrique rencontre parfois, au milieu de la mer sablonneuse, une petite île de verdure avec des sources limpides, des ombrages frais et des oiseaux au riche plumage. A cette vue, il presse le pas de ses chameaux, il les devance même et va dresser sa tente dans ce lieu de délices, oubliant toutes les fatigues de la route dans les douceurs du repos. De même le pèlerin de la vie, passant au milieu de ce désert qu'on appelle le monde, triste spectateur de l'égoïsme universel, rencontre, lui aussi, de ces natures d'élite, de ces âmes fortes et généreuses, de ces hommes enfin que Diogène cherchait en vain dans les rues d'Athènes. Aussitôt il oublie ses déceptions et ses mécomptes, il retracte même les anathèmes qu'il jetait à la face de l'humanité, il s'attache à l'homme qu'il vient de découvrir, il lit et relit ses ouvrages, il médite ses maximes et se plaît à raconter sa vie à ses concitoyens.

Tels furent mes sentiments, quand j'ouvris pour la première fois un livre signé du nom de Frédéric Ozanam. Je ne pouvais me lasser d'admirer ses nobles pensées, son style imagé et pittoresque, ses réflexions sublimes. Et quand enfin il me fut donné de lire sa vie, j'ai dû reconnaître que l'homme l'emportait encore sur l'écrivain, que c'était une nature d'artiste, une intelligence de philosophe, un cœur de chrétien. Il m'est apparu tour à tour comme le défenseur le plus intrépide de la vérité, l'amant le plus passionné du moyen âge si poétique et surtout comme le meilleur ami du pauvre et l'un des apôtres de la charité. Aussi ai-je conçu le dessein de vous le faire connaître, s'il vous était inconnu et de vous faire part du plaisir que j'éprouvais dans la lecture de ses ouvrages. Vous trouverez en lui le modèle le plus accompli

(1) Cette conférence a été lue devant l'Union Catholique de Montréal les 14 et 28 mai 1882.

du chrétien dans l'homme du monde, du catholique chez le professeur et l'écrivain. Personne mieux que lui n'a compris notre belle maxime : religion, science, patrie ; personne ne l'a suivie avec plus de courage ni avec plus de dévouement. Sa vie sera donc pour nous une leçon, et son exemple, un puissant encouragement à continuer la noble mission de l'Union Catholique.

I

Antoine-Frédéric Ozanam naquit à Milan le 23 avril 1813. Son père, le docteur Jean-Antoine Ozanam, après avoir servi pendant plusieurs années dans les armées de l'empire, s'était établi dans la capitale de la Lombardie où il pratiquait la médecine avec un grand succès. Sa mère, Marie Nantas, sortait d'une famille honorable de Lyon. La famille Ozanam venait originairement de la Judée ; elle était fort ancienne et jouissait d'une grande distinction. On traçait même sa généalogie jusqu'à un prêtreur de la province romaine des Segusiens qui serait mort l'an 43 avant Notre-Seigneur. Au dix-septième siècle, l'un des membres de cette famille, Jacques Ozanam, acquit une grande réputation comme astronome et comme mathématicien. Frédéric Ozanam avait plusieurs frères et sœurs ; deux frères seulement lui ont survécu. L'aîné de ces derniers, l'abbé Alphonse Ozanam, vient de publier la vie de son illustre frère. De toutes les biographies que j'ai pu lire, c'est de beaucoup la plus étendue et c'est aussi celle que je préfère ; je lui serai redevable de presque tous mes renseignements.

Frédéric Ozanam ne fut pas élevé dans tous ces raffinements, du luxe qui brisent, dès le berceau, la carrière de tant d'hommes. La fortune et la position de son père, tout en excluant le besoin, rendaient nécessaire la plus stricte économie dans la conduite du ménage. On donna au jeune Frédéric une éducation chrétienne et pratique. Sa mère n'était pas une de ces personnes romanesques pour qui la vie est un rêve et la religion une affaire de sentiment. Les soins du ménage, l'éducation de ses enfants furent ses uniques soucis. "Elle leur apprenait," dit le biographe de Frédéric Ozanam, "à lire et à écrire ; son bonheur était

“ surtout de leur donner les premières leçons de piété et de religion. Le soir elle les faisait coucher sous ses yeux, les habituant à le faire avec modestie, et leur dictait la manière de donner son cœur à Dieu..... Lorsque ses enfants étaient arrivés à un âge plus avancé....., elle surveillait tous leurs petits travaux, leur apprenait à étudier avec suite et méthode. Le temps était réglé pour le travail, les récréations, les repas et le sommeil à l'égal d'une communauté.” Telle fut la première éducation d'Ozanam.

Lors de la chute de Napoléon, le père d'Ozanam quitta Milan, qui retombait sous le joug de l'Autriche, et revint à Lyon où il continua l'exercice de sa profession. Plus tard il plaça Frédéric au collège royal de Lyon. Les professeurs d'Ozanam ne tardèrent pas à reconnaître les heureuses dispositions de leur nouvel élève qui, disaient-ils, “était du petit nombre de ceux dont un maître prudent doit ralentir l'ardeur.” Il se distingua au collège par la justesse de son esprit, comme par la netteté et la concision de son style. On cite de lui des analyses, des traductions, des essais poétiques qu'il fit à treize ans et que ne désavouerait pas un bon élève de Rhétorique. Presque tous ces fragments sont en latin et dénotent chez le jeune écrivain non-seulement une grande facilité de style, mais aussi cette profondeur d'idées et cette richesse de sentiments qu'on applaudira plus tard chez le professeur de la Sorbonne. La simple lecture de ces morceaux justifie pleinement ce qu'on a dit de lui : Ozanam n'a jamais eu de jeunesse.

II

A seize ans et demi il sortit du collège. Le docteur Ozanam, témoin de ses brillants succès, voulut en faire un homme de loi. Ozanam, cependant, se sentait peu de goût pour les études légales ; toutes les forces de son esprit, toutes les aspirations de son cœur l'attiraient vers les études philosophiques, historiques et littéraires. Il se soumit, toutefois, à la volonté de son père et entra comme clerc dans le bureau de l'un des grands avoués de Lyon. Là il se trouva pour la première fois en rapport avec des jeunes gens sans foi ni

mœurs. Ces derniers crurent s'amuser en racontant à Ozanam l'histoire de leurs orgies réelles ou imaginaires et en le forçant d'écouter leurs longues tirades contre la religion chrétienne. Mais là où ils pensaient trouver un jeune homme naïf et inexpérimenté ils rencontrèrent, à leur grande surprise, un athlète indomptable et intrépide. Ozanam refuta leurs arguments, les fit rougir de leurs excès et bientôt, réduits au silence, ils durent taire devant lui leurs propos licencieux. Notre jeune étudiant remplissait avec exactitude et conscience ses devoirs de clerc ; il copiait fidèlement les minutes de son patron, mais, après les heures du bureau, il s'en dédommageait en étudiant l'allemand et en pratiquant le dessin. Il rêvait alors un ouvrage immense qui devait être une démonstration de la religion catholique par l'antiquité des croyances historiques, religieuses et morales. Son but était de monter au berceau de l'humanité et de tracer au milieu des fables et des obscurités du paganisme, la tradition éternelle de la vérité. Ce plan, dont je vous parlerai une autre fois plus au long, fut désormais le mobile de toutes ses études ; il apprenait l'hébreu et même le sanscrit et ne reculait devant aucune difficulté.

Cependant, au milieu d'aussi graves préoccupations, Ozanam ne négligeait pas les études littéraires et la poésie. Nous trouvons dans *l'Abeille* de Lyon un assez grand nombre d'écrits signés de son nom et où l'on remarque déjà une grande précocité de talent. Je ne puis résister à la tentation de vous faire entendre Ozanam à dix-sept ans. Voici un morceau de vers qu'il adressa à son père pour le 1er janvier 1831 :

LA NOUVELLE ANNÉE.

Ainsi le voyageur au bord de la rivière
Dépose son bâton et s'assied sur la pierre,
Et le front incliné vers l'onde qui s'enfuit,
D'un regard de ses yeux l'accompagne et la suit.

Ainsi, lorsque, entraînant nos faibles destinées,
S'écoulent flot à flot les jours et les années,
Pour regarder passer le rapide courant,
Je m'assieds sur le bord et rêve un instant.

Adieu, vous qui fuyez d'une fuite infinie,
Premiers ans de bonheur, premiers ans de ma vie,
Tels que de vieux amis qui s'en vont pour jamais,
Recevez en partant quelques mots de regrets.

Avec vous s'en iront vos plaisirs et vos fêtes,
Vous effeuillez les fleurs dont se paraient vos têtes,
Vous emporterez tout, tout jusqu'à la douleur ;
Mais vous n'emportez pas la mémoire du cœur.

La mémoire d'un fils, elle est longue et sincère ;
Le plus profond de l'âme en est le sanctuaire.
En vain le temps s'écoule, elle brave son cours ;
Les ans peuvent passer, elle reste toujours.

Et toi, bénis sois-tu, nouvel an qui t'avances,
Qui t'avances chargé de vœux et d'espérances.
Viens-tu faire lever sur les pauvres humains
Un soleil plus brillant et des jours plus sereins ?

Ecoute ma parole, oh ! donne, je t'en prie,
Le bonheur et la paix à ma belle patrie,
Rapproche les esprits, étouffe dans tes bras
Le démon renaissant du sang et des combats.

A ceux dont je tiens tout, dont la sage tendresse
Entoura mon enfance, entoura ma jeunesse,
Donne leur un bon vent pour les conduire au port
Et remplis-leur de miel la coupe jusqu'aux bord.

Donne à moi, leur enfant, la force et la lumière
Pour fournir sans tomber une longue carrière.
Fais moi porter des fruits que je puisse à mon tour
Leur offrir pour payer un peu de mon amour.

A la fin de 1830, les Saint-Simoniens eurent la fantaisie de faire connaître leur nouvel évangile aux habitants de Lyon. Ils y envoyèrent donc quelques prédicateurs. Ozanam avait alors dix-sept ans, mais il n'hésita pas à descendre dans l'arène pour confondre les apôtres de doctrines aussi absurdes. Après quelques articles insérés dans leurs journaux et auxquels ils jugèrent plus prudent de répondre

par le silence, Ozanam entreprit une réfutation sérieuse et méthodique de la nouvelle religion. Il publia une brochure d'une centaine de pages intitulée : *Reflexions sur la doctrine de Saint-Simon*. Cet ouvrage eut un grand retentissement ; bien entendu on n'osa guère répondre aux arguments du jeune philosophe et M. de Lamartine, alors à l'apogée de sa gloire, envoya à l'auteur une lettre de félicitation et d'encouragement. La glace était désormais rompue ; Ozanam débutait sur le théâtre de la publicité et, à partir de ce jour, il comptera autant d'admirateurs que de lecteurs.

III

A l'âge de dix-neuf ans, Ozanam quitta pour la première fois le toit paternel et se rendit à Paris pour y continuer ses études de droit. Ce fut une séparation bien douloureuse pour le jeune homme qu'une tendresse extraordinaire attachait à sa famille. A peine arrivé à la capitale, il rendait compte de cet ennui que tous les jeunes gens ressentent quand ils se trouvent isolés pour la première fois. "Ma gaieté passagère," écrivait-il à sa mère, "a totalement fait naufrage ; à présent que me voilà tout seul, sans distraction, sans consolation extérieure, je commence à sentir toute la tristesse, tout le vide de ma position... Qui se met en peine de moi ? Les jeunes gens de ma connaissance sont trop éloignés de mon domicile, pour que je puisse les voir souvent. Je n'ai pour épancher mon âme que vous et le bon Dieu. Mais ces deux là en valent bien d'autres." Il cherchait cependant des protecteurs dans l'isolement de sa nouvelle vie. Un jour il alla voir M. Ampère, le célèbre membre de l'Institut, qu'il avait connu à Lyon. Ce dernier eut compassion de la triste situation d'Ozanam, il lui offrit l'hospitalité de sa maison que le jeune étudiant s'empressa d'accepter. Désormais, Ampère veilla sur l'avenir et l'éducation du jeune homme avec une sollicitude presque paternelle et Ozanam se lia avec le fils du célèbre physicien d'une amitié qui dura toute sa vie.

A son arrivée à Paris, Ozanam avait un ardent désir de connaître Chateaubriand, le grand prophète de la nouvelle

littérature qui commençait alors à se populariser. Il alla donc un jour frapper à la porte de l'illustre écrivain qui le reçut de la manière la plus cordiale. Chateaubriand le questionna sur ses goûts et lui demanda particulièrement s'il se proposait d'aller au théâtre. Nous laisserons le père Lacordaire poursuivre le récit de cet entrevue : "Ozanam surpris " hésitait entre la vérité, qui était la promesse faite à sa " mère de ne pas mettre le pied au théâtre, et la crainte de " paraître puéril à son interlocuteur. Il se tut quelque " temps, par suite de la lutte qui se passait en son âme. M. " de Chateaubriand le regardait toujours comme s'il eut " attaché à sa réponse un grand prix. A la fin, la vérité " l'emporta, et l'auteur du *Génie du Christianisme* se pen- " chant vers Ozanam, pour l'embrasser, lui dit affectueuse- " ment : Je vous conjure de suivre le conseil de votre mère ; " vous ne gagneriez rien au théâtre, et vous pourriez y per- " dre beaucoup."

Jamais conseil ne fut mieux suivi. Ozanam avait vingt-sept ans quand il alla au théâtre pour la première fois, pour entendre Polyeucte. "Son impression," nous dit Lacordaire, "fut froide ; il avait éprouvé comme tous ceux dont le goût " est sûr et l'imagination vive, que rien n'égale la représen- " tation que l'esprit se donne à soi-même dans une lecture " silencieuse et solitaire des grands maîtres.

IV

On connaît assez les goûts d'Ozanam pour diviner que, malgré une application consciencieuse à ses études de droit, il trouvait encore le moyen de faire de nombreuses digressions dans le domaine de l'histoire et de la littérature. Il prenait aussi à sérieux son rôle de chrétien et tout jeune qu'il était, il n'hésita pas à briser plus d'une lance avec les ennemis de la foi. Il s'était lié bien étroitement avec de jeunes étudiants qui partageaient ses aspirations et ses croyances. Or, à cette époque, les professeurs de l'Université de Paris n'étaient guère des plus orthodoxes ; ils n'épargnaient ni la calomnie, ni le sarcasme pour jeter le mépris sur les principes catholiques. Témoins de ces attaques presque

journalières, Ozanam et ses amis s'étaient imposé la tâche aussi belle que courageuse de protester publiquement contre ces sorties dictées par le fanatisme et l'impiété. Le plus souvent, Ozanam était l'interprète de ses camarades. Je laisse ici la parole à son biographe qui vous décrira une de ces scènes où tout l'honneur restait aux jeunes athlètes de la vérité. "Jouffroy, l'un des plus illustres rationalistes de cette époque, avait osé attaquer la révélation. Ozanam sentit s'éveiller en lui toute la fierté d'une âme blessée dans ce qu'elle a de plus cher au monde, dans ses croyances; il adressa au professeur quelques observations par écrit: le philosophe promit d'y répondre. Il attendit quinze jours, pour préparer ses armes sans doute, et au bout de ce temps, sans lire la lettre, il l'analysa à sa manière et essaya de la réfuter. Ozanam, voyant qu'il était mal compris, présenta une seconde lettre à M. Jouffroy; celui-ci n'en tint pas compte, il n'en fit pas mention, et il continua ses attaques, jurant que le catholicisme répudiait la science et la liberté. Alors les jeunes catholiques se réunirent; ils dressèrent une protestation où étaient énoncés leurs vrais sentiments; elle fut revêtue à la hâte de quinze signatures et adressée à M. Jouffroy. Cette fois, il ne put se dispenser de lire cette pièce. Le nombreux auditoire, composé de plus de deux cents personnes, écouta avec respect la profession de foi des signataires; le philosophe s'agita en vain pour y répondre; il se confondit en excuses, assurant qu'il n'avait pas voulu attaquer le christianisme en particulier, qu'il avait pour lui une haute vénération, qu'il s'efforcerait à l'avenir de ne plus blesser les croyances. Mais surtout il se vit forcé de constater un fait bien remarquable et bien encourageant pour ses jeunes adversaires: "Messieurs," dit-il, "il y a cinq ans, je ne recevais que des objections dictées par le matérialisme. Les doctrines spiritualistes éprouvaient la plus vive résistance; aujourd'hui, les esprits ont bien changé, l'opposition est toute catholique."

Pour continuer cette lutte contre l'erreur, ces jeunes étudiants fondèrent, chez le vénérable M. Bailly, des conférences pour la défense de leurs principes. Là ils rencon-

traient de jeunes matérialistes qui comme eux fréquentaient les écoles de Paris, et, ainsi que les chevaliers d'autrefois, Ozanam et ses amis soutenaient l'honneur de leur foi envers et contre tous. La victoire n'était jamais douteuse car outre qu'ils avaient pour eux la vérité, ils savaient démontrer d'une manière si savante les dogmes catholiques que l'erreur dut se taire et renoncer à répliquer à une logique aussi irréfutable.

V

Mais la grande œuvre de cette époque de la vie d'Ozanam, fut incontestablement la fondation de la société de Saint-Vincent de Paul ; elle semble vraiment tenir du merveilleux. Quelques jeunes gens, inconnus et perdus au milieu de la grande capitale, n'ayant pour tout bien que leur foi et leurs talents, ne jouissant d'aucune des influences de la fortune, de la position ou du nombre, jettent dans un terrain inculte et rocailleux une semence qui germe malgré les orages et les frimas et devient enfin un grand arbre dont les branches s'étendent sur toute la terre. Une conversation entre deux étudiants provoque une réunion d'amis ; la réunion se change en société, la société se subdivise d'abord, puis s'étend à tous les coins du monde, tandis que ses fondateurs restent eux-mêmes émerveillés d'une prospérité qu'ils n'avaient jamais rêvée. Un tel fait mérite certainement une mention spéciale.

Je viens de vous parler de la conférence d'histoire fondée par Ozanam et ses amis. Un soir la discussion avait été plus animée qu'à l'ordinaire. De jeunes philosophes, battus sur tous les points, s'étaient imaginé d'y accuser le christianisme d'être mort et de ne plus produire des œuvres dignes du nom. " Ils avaient raison " dit Ozanam, " ce reproche n'était que trop mérité. Ce fut alors que nous nous dîmes : Eh bien ! à l'œuvre ! et que nos actes soient d'accord avec notre foi. Mais que faire ? que faire pour être vraiment catholique, sinon ce qui plait le plus à Dieu ? Secourons donc notre prochain, comme le faisait Jésus-Christ, et mettons notre foi sous la protection de la charité ! "

Ceci se passait au printemps de 1833. En sortant de la conférence, Ozanam et M. Letaillandier s'entretenaient de cette discussion : " Que faut-il faire pour être vraiment " catholique," se dirent-ils. " Ne parlons pas tant de charité, " faisons-là plutôt, et secourons les pauvres." Le soir même ils allèrent porter chez un mendiant de leur connaissance le peu de bois qui leur restait pour l'hiver. Deux ou trois jours après, sept jeunes gens se réunissaient dans la chambre d'étudiant de M. Serre. On parla d'abord de la conférence d'histoire, mais la question de charité revint encore sur le tapis et l'un des jeunes étudiants s'écria : Fondons une conférence de charité ! Ce mot décida l'affaire ; on résolut de ne plus tarder et l'on demanda à M. Bailly de vouloir bien prendre la direction de cette œuvre. Dès ce moment la société Saint-Vincent de Paul était fondée, et la nouvelle conférence s'installa au mois de mai en profitant de l'hospitalité de son premier président. Elle était composée de huit étudiants tous d'une grande jeunesse ; un seul avait plus de vingt ans. Leur intention d'abord était de ne pas étendre ce nombre, mais Dieu avait d'autres vues sur la société naissante. Un jour l'un des membres présenta un ami intime qui fut reçu après quelque hésitation. D'autres furent ensuite admis, et à la fin de l'année scolaire ils étaient dix-sept ou dix-huit. On plaça la nouvelle société sous le patronage du grand apôtre de la charité, Saint-Vincent de Paul ; les membres trouvèrent des ressources en collaborant aux journaux et aux revues, et l'on commença la visite à domicile des pauvres. Il m'est impossible ici d'entrer en de plus longs détails car la vie d'Ozanam est tellement remplie de faits importants que je ne puis que les mentionner dans le cours de ce travail. Bref, la semence fructifia sous l'action bienfaisante de la rosée céleste. A la fin de 1834, la nouvelle conférence comptait déjà une centaine de membres et le centre des opérations se trouvait dans la paroisse de Saint-Etienne du Mont, à Paris. On fut bientôt obligé d'abandonner le premier local pour une salle plus vaste. Ensuite, après de longues discussions et de grandes difficultés, on décida de diviser la conférence qui était devenue trop nombreuse pour bien fonctionner. Désormais il ne fut plus possible d'empêcher l'accroissement

de la société, la providence la favorisait puissamment et les conférences allaient toujours se multipliant. A la mort d'Ozanam, les membres de la société de Saint-Vincent de Paul se trouvaient dans toutes les parties du monde. Aujourd'hui, on connaît trop bien cette œuvre pour que j'aie besoin de parler de sa prospérité et du développement qu'elle a pris. De huit qu'ils étaient en 1833, les associés se comptent maintenant par milliers : 3,000 à Paris, 11,000 en France et 25,000 dans tout l'univers. Jusqu'au 1er janvier 1878 la société Saint-Vincent de Paul avait dépensé, au service des pauvres, la somme énorme de 106,198,941 francs ou \$21,239,788. De semblables chiffres valent mieux que tous les commentaires.

VI

Nous ne suivrons pas Ozanam dans un voyage qu'il fit en Italie dans les vacances de 1833, mais nous irons immédiatement le retrouver l'hiver suivant à Paris. Comme auparavant, lui et ses jeunes amis luttèrent toujours contre le matérialisme et l'impiété de leurs compagnons d'étude. Or à cette époque l'incrédulité régnait en maîtresse dans la capitale de la France. Dans les journaux et les revues et même dans les chaires de l'Université on n'entendait que le langage du fanatisme ou de la mauvaise foi. Témoins de ce dévergondage des idées, ces courageux jeunes gens voulurent y mettre fin. Or, pour cela, il fallait un enseignement doctrinaire, qui, remontant aux origines des idées, ramenât peu à peu les hommes à la confession de la vérité. Ozanam se rendit donc avec deux de ses amis auprès de Mgr de Quélun, archevêque de Paris et lui exposa les besoins de la société. Le prélat bénit leur projet, les encouragea dans leur ardeur pour la défense des vrais principes mais remit tout à plus tard. Une année se passa, toutefois, sans que rien ne se fit et Ozanam redoubla d'instances auprès de l'archevêque. Le succès couronna enfin ses efforts, et le 8 mars 1835 Lacordaire parut pour la première fois dans la chaire de Notre-Dame. Son succès fut immense. Les conférences de Notre-Dame étaient désormais établies et l'œuvre

fut continuée par le P. de Ravignan, les PP. Félix, Monsabré et Matignon. Comme la société de Saint-Vincent de Paul, les conférences de Notre-Dame survécurent à Ozanam et peuvent compter parmi les plus beaux monuments de son zèle pour la foi.

Mais pendant qu'il se dévouait ainsi à la charité et à la défense des principes catholiques, Ozanam ne négligeait pas les études historiques et littéraires. Ainsi en 1835 il composa un petit opuscule intitulé *les deux Chanceliers d'Angleterre*. L'auteur y compare deux chanceliers d'un caractère bien différent : Thomas Becket, Archevêque de Cantorbéry et François Bacon. On y trouvera la justesse d'aperçus et l'élévation de sentiments qui caractérisent tous les ouvrages d'Ozanam.

En 1836 nous le voyons occupé à la préparation de ses examens pour le doctorat en droit et pour le doctorat ès-lettres, car Ozanam trouvait le moyen de combiner les études légales avec le culte des muses. Enfin il touchait au seuil de la vie active. Mais cette perspective qui a coutume de réjouir le cœur de l'étudiant, jetait Ozanam dans les plus cruelles incertitudes. Le droit n'avait pour lui que peu d'attraits ; il ne s'était décidé à suivre cette carrière que par respect pour la volonté de son père. Il eut préféré la littérature, mais il éprouvait des lenteurs et des difficultés dans la composition qui l'empêchaient d'y trouver jamais un délassement. Je citerai un court passage d'une de ses lettres où il rend compte des inquiétudes qu'on ressent ordinairement à cette époque de la vie. " Tout en reconnaissant," dit-il, " dans le passé de ma vie cette conduite providentielle que " je ne me lasse pas d'admirer, je ne puis m'empêcher de " jeter un regard défiant et un peu sombre sur l'avenir. Le " moment de se choisir une destinée est un moment solennel, " et tout ce qui est solennel est triste. Je souffre de cette " absence de vocation qui me fait voir la poussière et les " pierres de toutes les routes de la vie, et les fleurs d'aucune. " En particulier celle dont je suis le plus près maintenant, " celle du barreau, m'apparaît moins séduisante. J'ai causé " avec quelques gens d'affaires : J'ai vu les misères aux- " quelles il faudrait se résigner pour obtenir d'être employé,

“ et les autres misères qui accompagneraient l'emploi. On a coutume de dire que les avocats sont les plus indépendants des hommes ; ils sont au moins aussi esclaves que les autres, car ils ont deux sortes de tyrans également insupportables : les avoués au commencement, et les clients plus tard.”

VII

Néanmoins Ozanam passa ses examens, obtint le titre de docteur en droit et revint comme avocat à Lyon. Son père avait attendu cette date avec une impatience qu'on comprend facilement ; il crut enfin toucher à l'accomplissement de ses rêves les plus doux. Mais il ne devait pas jouir longtemps du fruit de ses sacrifices. Le 12 Mai 1837 en allant voir un pauvre malade, il tomba en bas d'un escalier et ne survécut que quelques heures à cet accident. Ce fut une perte bien cruelle pour Ozanam ; il s'était tellement habitué à s'appuyer sur la volonté de son père, qu'il fut presque accablé sous le poids de son isolement. Il resta cependant à Lyon pour soutenir la santé déjà défaillante de sa mère et y pratiquer sa profession. Ce genre de vie, toutefois, ne lui fut jamais agréable ; il ne pouvait se résoudre aux bassesses que commettent tant de débutants, sa délicatesse lui faisait toujours craindre de violer les lois de la justice dans le choix de ses causes et, on le comprend bien, sa clientèle ne put jamais être très nombreuse. “ Je ne m'acclimate pas,” disait-il “ dans l'atmosphère de la chicane : les discussions d'intérêts pécuniaires me sont pénibles ; il n'est pas de si bonnes causes où il n'y ait des torts réciproques ; il n'est pas de plaider si loyal où il ne faille dissimuler quelques points faibles. Il existe des habitudes d'hyperbole et de réticence dont les plus respectables membres du barreau donnent l'exemple, et auxquelles il faut s'assujétir. Toutes les figures de rhétorique sont réduites en action devant les tribunaux, qui n'entendent plus que ce langage. Il est convenu qu'on doit demander deux cents francs de dommages-intérêts quand on en veut cinquante ; que le client ne saurait manquer d'avoir raison en toutes ses allégations, et que l'adversaire est un drôle. Exprimez-

“ vous en termes plus raisonnables, vous passez pour avoir fait des concessions : vous vous êtes avoué vaincu ; les confrères vous en font des reproches ; le client se prétend trahi ; et si vous rencontrez dans le monde un des juges qui ont siégé dans l'affaire, il vous dit en vous abordant : “ mon cher, vous êtes trop timide.”

Cependant Ozanam eut d'assez grands succès de *forum* ; il s'attira plus d'une fois les compliments de ses juges. En 1838 il passa à Paris ses examens pour le doctorat ès-lettres. Cette épreuve fut un brillant triomphe pour le futur professeur ; fort de la vérité, il n'hésita pas à confondre le matérialisme de quelques-uns de ses juges et s'attira l'admiration de tous. De retour à Lyon il continua à s'occuper de travaux littéraires et de ses devoirs professionnels. Enfin en 1839, il fut nommé à la chaire de droit commercial qui venait d'être établie à Lyon et dont le traitement lui assurait des moyens suffisants pour le soutien de sa mère. Il s'acquitta de cet enseignement d'une façon fort remarquable au grand étonnement de ceux, qui, à la vue de ses succès littéraires, craignaient qu'il ne se perdit dans les sentiers arides du droit.

Tout souriait à notre jeune avocat. Il était entouré de l'admiration de ses concitoyens, encouragé par les applaudissements de ses patrons en littérature, récompensé de ses efforts charitables par le succès merveilleux de sa chère société de Saint-Vincent de Paul. Mais le malheur l'attendait au milieu de cette prospérité, car sur la terre il n'y a pas de joie sans mélange, ni de bonheur qu'on n'ait à expier tôt ou tard dans les soupirs et les larmes. Le 14 Octobre 1839, il perdit sa mère. Il resta longtemps sous le coup de cet affreux malheur et dans ses lettres il exhale sa douleur dans les termes les plus pathétiques. A cette tristesse venait encore se joindre l'incertitude qu'il ressentait au sujet de sa vocation. Il éprouvait de la répugnance pour le barreau dans lequel il n'était entré que pour plaire à ses parents. Tous ses goûts étaient pour la littérature et les études historiques. Mais quoique ce fût là précisément la voie qu'il devait suivre, il ne pouvait encore y voir une carrière. Du reste la mort de sa mère avait détruit tous ses plans et ren-

versé tous ses desseins. L'Abbé Lacordaire, qui venait d'entrer dans l'ordre de Saint Dominique, écrivait à Ozanam qu'il ne désespérait pas de pouvoir l'appeler un jour mon frère et mon père. M. Cousin essayait de l'attirer de son côté et de l'attacher à l'enseignement universitaire. M. de Montalembert réclamait sa collaboration pour une revue qu'il comptait fonder, et sa nouvelle chaire de droit commercial et surtout le succès de ses cours semblaient lui imposer le devoir de s'y consacrer définitivement. Mais la Providence se chargera elle-même de le diriger dans la voie qu'il doit suivre par une suite d'événements qui seraient inexplicables s'ils avaient une autre source.

P. B. MIGNAULT.

(A continuer)

UNE ÉTRANGÈRE ⁽¹⁾

IV

—Oh! ciel, s'écria-t-elle, voici lady Théobald !

En effet, lady Théobald, ayant fini ses visites, s'en retournait un peu plus tôt que de coutume chez elle, lorsque, passant en voiture dans *High-Street*, elle laissa tomber son regard sur le jardin de miss Bassett, et, prenant, à plusieurs reprises, son lorgnon pour mieux voir, elle s'adressa à son cocher et lui dit ;

—Dobson, allez un peu plus lentement.

Elle ne pouvait en croire ses yeux. Elle avait aperçu dans le jardin de miss Bassett une grande jeune fille habillée, à ce qu'il lui semblait, comme une actrice ; sa robe élégante traînant sur le gazon, une écharpe de dentelle blanche posée sur la tête et sur les épaules ; sur cette écharpe, des roses et d'autres roses encore à son corsage.

—Grand Dieu! s'écria-t-elle, aurait-elle donné une matinée sans m'en avoir seulement prévenue ?

Alors s'adressant de nouveau au cocher :

—Dobson, marchez plus vite, et arrêtez-moi chez miss Bassett.

Miss Belinda se présenta à la grille, afin de la recevoir, avec le cœur tout tremblant. Pour Octavia, elle se contenta de tourner la tête sans bouger et regarda lady Théobald sans dissimuler sa curiosité. Lady Théobald s'était penchée hors de son landau.

—Bonjour, Belinda, dit-elle. Je ne savais pas que vous songiez à introduire des matinées dansantes à Slowbridge...

—Chère lady Théobald... , interrompit miss Belinda.

—Mais quelle est cette jeune personne? demanda lady Théobald.

—C'est la fille ds ce pauvre cher Martin, répondit miss

(1) Voir la livraison de septembre, 1882.

Belinda. Elle est arrivée aujourd'hui même de la Nevada, où, à ce qu'il paraît, Martin a fait une grande fortune et possède une grande quantité de mines d'argent.

—Une grande quantité de mines d'argent ! s'écria lady Théobald, êtes-vous folle, Belinda ? Cela me fait peur pour vous, à votre âge.

Miss Belinda était prête à pleurer.

—Elle a dit plusieurs mines d'argent, j'en suis sûre, murmura-t-elle, car je me rappelle combien j'en ai été étonnée et stupéfaite. Le fait est que c'est une jeune fille bien singulière. Elle m'a dit tant de choses étranges de l'air le plus tranquille, que j'ai peine à me reconnaître moi-même. Des assassins, des chercheurs d'or, des mines d'argent, des campements remplis. . . tout remplis d'hommes, sans aucune femme. . . faisant présent de ceintures d'or, de colliers et de boucles d'oreilles à arracher les oreilles : il y a là de quoi renverser tout le monde.

—C'est mon avis, répondit lady Théobald ; ouvrez la portière, Belinda, et laissez-moi entrer.

Il y avait là une affaire qu'il fallait tirer au clair et ne pas laisser aller plus loin. Depuis trop longtemps, lady Théobald faisait la loi à Slowbridge pour permettre de telles innovations sans y regarder. En tous cas, on ne lui en imposerait pas. Elle descendit de son landau, avec sa mine la plus sévère ; les plis épais de sa robe de moire antique et les plumes d'autruche jaunes qui ornaient son chapeau lui donnaient une apparence encore plus majestueuse. Lorsqu'elle traversa l'allée sablée, elle eut soin de relever sa robe avec ses deux mains, pour donner, sans doute, une leçon aux jeunes personnes étourdies, qui, portant de longues traînes, ne prennent pas la peine de les relever.

Octavia était en train d'arranger à nouveau les bouquets de roses sur son corsage, et cette tâche absorbait toute son attention lorsque lady Théobald lui adressa la première la parole d'une voix pleine et grave.

—Bonjour, miss.

Miss Belinda la suivait timidement.

—Octavia, s'empessa-t-elle de dire, c'est lady Théobald dont vous serez si heuseuse de faire la connaissance. Elle a connu votre père.

—Oui ! répliqua milady, il y a bien des années ! Il a eu depuis lors le temps de s'amender. Vous allez bien ?

Octavia, ses yeux limpides fixés tranquillement sur elle,

—Très bien, merci.

—Vous arrivez de la Nevada ?

—Oui.

—Il n'y a pas longtemps que vous avez quitté votre pays ?

—En ai-je donc l'air ? dit Octavia en souriant faiblement.

—L'air de quoi ? reprit lady Théobald.

—L'air de n'avoir pas longtemps vécu dans un pays civilisé. Il en doit être ainsi, car cela est bien vrai.

—Vous n'avez rien d'une jeune fille anglaise, remarqua lady Théobald.

Octavia se mit à sourire de nouveau. Elle jeta un coup d'œil sur la plume d'autruche et sur la robe de moire antique mais comme par hasard, sans faire aucune réflexion, Puis elle se mit à regarder le bouquet de roses qu'elle tenait à la main.

—Je dois, sans doute, le regretter, dit-elle, mais cela me viendra lorsqu'il y aura longtemps que j'aurai quitté la Nevada.

—Je dois avouer, répliqua lady Théobald, sans le moindre embarras, je dois avouer que je ne sais point où se trouve la Nevada.

—La Nevada n'est pas en Europe, cela vous le savez certainement, répondit Octavia avec son doux sourire.

Ces mots sonnèrent aux oreilles de lady Théobald comme un impertinent outrage. Mais en considérant ce gracieux visage elle demeura frappée de ce qu'il y avait de véritablement innocent dans cette aimable physionomie. De là elle conclut que c'était la façon de parler des jeunes filles de la Nevada, et qu'elle avait affaire à une personne ignorante des usages, mais nullement insolente, ce qui était, en effet, la réalité.

—Je n'ai jamais eu occasion de m'informer où ce pays était situé, reprit lady Théobald d'un air un peu sec. Il n'est pas aussi nécessaire pour les Anglais de connaître l'Amérique, que pour les Américains de connaître l'Angleterre.

—En vérité, dit Octavia, sans paraître s'en soucier. Pourquoi donc ?

—Pour une quantité de raisons qu'il serait fatigant de vous énumérer, répondit lady Théobald. Comment se porte votre père ?

—Il a, sans doute, en ce moment un affreux mal de mer, dit Octavia avec bonne humeur, un mal de mer terrible. Il n'y a guère que vingt-quatre heures qu'il est en route.

—En route, qu'est-ce que cela veut dire ?

—En route sur l'Atlantique. Il a été rappelé précipitamment et contraint de me laisser en Angleterre, c'est pourquoi je suis venue seule ici.

—Venez vous asseoir dans le salon, je vous prie, chère lady Théobald, hasarda miss Belinda, ma chère Octavia...

—Ne trouvez-vous pas qu'il fait meilleur dehors ? répondit Octavia.

—Ma chère, reprit miss Belinda, lady Théobald... Elle était complètement offusquée.

—Ah ! je voulais seulement dire, répondit Octavia, qu'il y ferait plus frais.

Et, sur ces mots, elle entra dans la maison, sans s'apercevoir qu'elle passait la première.

—Vous feriez mieux, miss Octavia, de relever votre jupe, dit lady Théobald avec quelque aigreur.

La jeune fille jeta un regard par-dessus son épaule sur la queue de sa robe qui balayait les marches, mais elle ne la releva pas.

—C'est trop ennuyeux, dit-elle, d'avoir à se baisser, et c'est déjà bien incommode d'avoir à le faire quand on va dans la rue ; et puis nos robes dureraient trop longtemps si on en prenait tant de soin.

Quand elles furent dans le salon, toutes trois assises, lady Théobald ne perdit pas de temps pour se faire de nouveau répéter en détail tout ce qui avait tant surpris et effarouché miss Belinda. Elle n'éprouvait nul embarras à poser hardiment ses questions : elle croyait que c'était son droit d'en agir ainsi. N'avait-elle pas cathéchisé Slowbridge pendant quarante ans et n'avait-elle pas l'intention de maintenir ses droits jusqu'au jour où le temps lui aurait joué le mauvais

tour de l'en rendre incapable? Au bout d'une demi-heure elle connaissait tout ce qui regardait les mines d'argent, les chercheurs d'or et Argentville. Elle savait que Martin Bassett était millionnaire, à moins que les dernières nouvelles qu'il avait reçues ne l'eussent laissé sans le sou. Alors il reviendrait en Angleterre quand ses affaires seraient arrangées. L'état précaire de sa fortune ne semblait pas troubler autrement Octavia. Elle ne lui avait adressé aucune question lorsqu'il était parti et paraissait très tranquille sur l'avenir.

—Il y aura toujours du monde, dit-elle, disposé à prêter de l'argent à mon père, et ce n'est jamais la chance qui lui manquera.

Elle s'était très bien laissé cathéchiser. C'était plutôt ses réponses qui avait embarrassé son interlocutrice ; quand à elle, elle n'avait pas été un seul instant troublée de ce qu'elle avait eu à dire. Elle avait, d'un bout à l'autre, gardé son petit air impénétrable d'innocente indifférence. Elle ne témoigna même pas la moindre confusion, quand lady Théobald, en s'en allant, lui fit ses adieux.

—Vous êtes une heureuse jeune fille, dit-elle en jetant un regard critique sur ses boucles d'oreilles, de posséder d'aussi riches bijoux. Mais, si m'en croyez, ma chère, vous ferez mieux de les renfermer et de les garder pour le temps où vous serez mariée ; de ce côté de l'Océan, ce n'est pas l'usage pour les jeunes filles de porter de pareils bijoux, surtout dans l'habitude de la vie. On vous trouverait singulière.

—Ce n'est pas non plus tout à fait l'usage en Amérique, répondit Octavia avec son imperturbable sourire ; semblables bijoux ne sont pas dans la possession de beaucoup de jeunes filles. Peut-être que, si elles les avaient, elles voudraient s'en parer. Je ne m'en soucie pas infiniment. Cependant je compte bien continuer à les porter.

Là-dessus lady Théobald quitta la place toute renversée.

—Belinda, vous aurez besoin, dit-elle, d'user de votre autorité ; il faut l'obliger à quitter cela. C'est absurde, sans compter que c'est fort laid.

—L'obliger... murmura miss Belinda.

—Oui, l'obliger... quoique je craigne que vous n'avez beaucoup à faire. Je n'ai jamais de ma vie entendu d'histoire aussi bizarre. C'est bien ce que l'on pouvait attendre de votre frère Martin.

Lorsque miss Bassett rentra, elle trouva Octavia debout devant la fenêtre regardant s'éloigner la voiture de lady Théobald, et tandis qu'elle jouait distraitemment avec une de ses boucles d'oreilles :

—Oh ! la vilaine vieille femme ! dit-elle.

—Ma chère, reprit miss Belinda avec dignité et toute suffoquée, jamais personne dans Slowbridge n'oserait appliquer pareille épithète à lady Théobald.

Octavia se retourna, et tout en la regardant en face :

—Vous-même, vous le pensez comme moi. Peut-être n'aurais-je pas dû le dire, mais certainement je n'ai jamais vu personne d'aussi méchant qu'elle, pas même dans la Nevada.

—Ma chère, dit miss Belinda, autant de pays, autant de types différents. A Slowbridge, nous en avons qui peuvent passer pour posséder toutes les perfections.

Telle était son agitation en prononçant ces paroles que son bonnet en tremblait sur sa tête, mais Octavia, bien loin de se sentir ravie de l'idée que Slowbridge renfermait des types si parfaits, se mit de nouveau à regarder par la fenêtre.

—Très bien, reprit-elle, en tous cas je trouve que c'était maussade de sa part de vouloir me faire ôter mes diamants et me défendre de les porter jusqu'à mon mariage. Sait-elle seulement si je me marierai ou non ?... Je ne sache pas que je m'en soucie beaucoup.

V

C'est ainsi que Slowbridge fut, pour la seconde fois, ébranlé jusque dans ses fondements, et la secousse fut telle, qu'il lui fallut longtemps pour s'en remettre. Le lendemain matin, avant dix heures, tout le monde était informé de l'arrivée de la fille de Martin Bassett.

L'institution de miss Pilcher en fut tout en émoi. Dans cette institution modèle, " qui combinait, suivant les termes

du prospectus, les avantages de la famille avec les bienfaits d'une éducation distinguée," il n'y eut pas d'histoire qui ne fut mis en circulation. Il ne s'agissait rien de moins que d'une Indienne toute tatouée en bleu, ayant grande peine à s'abstenir de porter des armes et de pousser le cri de guerre.

Peu à peu, cependant, ce sujet insignifiant fut abandonné, et les diamants, les mines d'argent, vinrent à leur tour occuper une large place dans les nouveaux récits. Jolie comme elle l'était, avec ses belles toilettes et ses magnifiques bijoux, Octavia ne pouvait manquer de causer une grande agitation dans Slowbridge.

En la quittant, lady Théobald s'était fait reconduire à Oldeocugh-Hall, d'assez mauvaise humeur. Cette mauvaise humeur lui était habituelle depuis quelque temps, car elle n'avait jamais complètement cessé d'être en colère à la suite de l'audacieuse entreprise de cet aventureux constructeur de moulins, M. John Burmistone. L'arrivée de ce M. Burmistone avait été une innovation et celle d'Octavia en était une autre. Elle n'avait pas pu avoir raison de M. Burmistone, et elle n'était pas bien sûre d'avoir raison d'Octavia Bassett.

Quand elle entra dans sa salle à manger, il y avait sur son front un nuage menaçant.

Au bout de la table, en face d'elle, se trouvait une chaise vide, et le nuage s'assombrit encore sur son front lorsqu'elle s'en aperçut.

—Où est miss Gaston ? demanda-t-elle au domestique.

Avant qu'elle ne reçut une réponse, la porte s'ouvrit, et une jeune fille entra précipitamment d'un air tout effrayé.

—Pardon, chère grand'maman, dit-elle en gagnant vite sa chaise ; je ne savais pas que vous fussiez rentrée.

—Il y a une heure fixée pour notre dîner, proclama Sa Seigneurie, et j'ai soin de n'y pas manquer.

—J'en suis toute confuse, murmura la coupable.

—En voilà assez, Lucia, répliqua lady Théobald ; et Lucia baissa les yeux et se mit à manger sa soupe en toute hâte. Elle se sentait, après tout, contente d'en avoir été quitte à si bon marché.

C'était une très jolie créature, avec des yeux bruns, une peau douce et blanche, une fine taille, souple comme un roseau. Son abondante chevelure, d'un châtain foncé, était assez maladroitement relevée sur le sommet de sa délicate petite tête, et la robe de mousseline qu'elle portait sortait des mains de miss Chickie.

Le silence régna quelque temps ; mais, à la fin, Lucia s'enhardit à lever les yeux.

—Je me suis promenée dans Slowbridge, grand'maman, et j'ai rencontré M. Burmistone, qui m'a dit que mis Bassett avait reçu une visite, celle d'une jeune dame d'Amérique. A ces mots, lady Théobald posa résolument son couteau et sa fourchette sur la table.

—M. Burmistone ? dit-elle ; dois-je comprendre que vous vous êtes arrêtée dans la rue pour causer avec M. Burmistone ? Lucia rougit jusqu'à la racine des cheveux.

—Je voulais répondre-elle, cueillir une fleur qui était sur le bord de la route, et il a eu la bonté de s'arrêter pour m'aider. Je ne savais pas qu'il fût si près de moi. Il m'a alors demandé de vos nouvelles, et m'a rapporté ce qu'il avait entendu dire de la jeune étrangère.

—Cela devait être, reprit ironiquement lady Théobald. C'est bien là ce que j'avais prévu. Nous trouverons toujours M. Burmistone sur nos pas ; ce n'est pas quelqu'un dont il soit aisé de se débarrasser. Il ne doute de rien, comme tous les gens de sa condition.

—Oh ! grand'maman, s'écria Lucia avec une innocente chaleur, je ne pense pas, en vérité, qu'on puisse dire cela de lui. Je ne puis m'empêcher de trouver qu'il s'est conduit en homme aimable et bien élevé. Il prend tant d'intérêt à votre école et désire tellement la voir réussir.

—Puis-je vous demander, dit lady Théobald, combien de temps a duré l'expression de ses généreux sentiments ? Est-ce là la raison qui vous a fait oublier l'heure du dîner ?

—Nous n'avons.... répondit Lucia, prise en faute, nous n'avons causé que quelques minutes, je ne pense pas que ce soit là ce qui m'a mise en retard.

Lady Théobald repoussa cette faible excuse par cette remarque énoncée avec la plus sévère de ses intonations :

—Je ne me serais jamais attendue à voir une petite-fille qui a l'honneur de m'appartenir s'arrêter, pendant une demi-heure sur la voie publique, pour causer avec le propriétaire des moulins de Slowbridge.

—Oh ! grand'maman, s'écria Lucia, les larmes aux yeux. ça n'a pas duré une demi-heure.

—Je ne me serais jamais attendue, répliqua lady Théobald, qu'une petite fille qui a l'honneur de m'appartenir passerait cinq minutes à causer sur la voie publique avec le propriétaire des moulins à Slowbridge.

A cette dernière attaque il n'y avait rien à répondre.

Lady Théobald avait toujours assujetti sa petite-fille à la plus rigoureuse discipline ; l'enfant, qui avait perdu sa mère au moment de sa naissance, avait grandi sous ce régime sévère. A dix-neuf ans, elle était restée parfaitement simple et timide. On n'avait souffert aucune compagne auprès d'elle ; les grands amusements de sa vue avaient été des parties de thé à Slowbridge.

De feu sir Gilbert Théobald, le mieux est de ne point parler. Il avait peu vécu à Oldeocugh-Hall après son mariage ; à sa mort, sa veuve était demeurée en possession d'un imposant et triste domaine, et c'est à grand'peine qu'à l'aide de son douaire, peu considérable, elle réussissait à maintenir sa situation dans la société de Slowbridge. C'est pourquoi Lucia devait garder ses robes plus longtemps qu'aucune autre jeune fille de la ville ; il lui fallait raccommo-der et raccommo-der encore ses pauvres petits gants ; quant à ses chapeaux, ils avaient été si souvent regarnis, qu'à Slowbridge même on les trouvait passés de mode. Mais elle avait si peu de prétention et un si bon naturel, qu'elle ne s'en souciait guère et même y songeait à peine. Les gronderies de lady Théobald avaient seules le pouvoir de la troubler, et malheureusement elles étaient fréquentes.

Dans les cercles privés de Slowbridge, l'avenir de Lucia était l'objet habituel de beaucoup de conversations. On avait tout bas discuté ce sujet depuis sa dix-septième année, mais personne n'avait trouvé de solution à cette difficulté : sur les projets qu'elle pouvait former pour l'avenir de sa petite-fille, lady Théobald avait jugé à propos de garder un

silence absolu. Une fois, une fois seulement, elle s'était laissée aller, presque malgré elle, jusqu'à exprimer une opinion qui trahissait son sentiment à cet égard :

—Si miss Lucia se marie un jour..... s'était risquée à dire une matrone trop prompte à parler.

—Si miss Gaston se marie.....? répéta lady Théobald, en regardant gravement et majestueusement l'imprudente interlocutrice ; semblerait-il donc possible que miss Gaston ne se mariât pas ?

C'en fut assez pour régler la matière. Lucia serait mariée quand lady Théobald le jugerait convenable ; jusqu'à présent, toutefois, elle n'avait pas trouvé que ce fût convenable. Bien plus, personne ne s'était présenté pour épouser Lucia ; personne, du moins, à qui sa grand'mère aurait permis de l'épouser. Il y avait peu de jeunes gens à Slowbridge, et dans ce petit nombre, il n'y en avait point qui parût acceptable, d'après les idées de lady Théobald, et nous pourrions ajouter, d'après celles de Lucia, si Lucia avait eu quelque idée à ce sujet, ce qui n'était certainement pas.

VI

Lorsque le dîner fut fini, lady Théobald se leva et se rendit au salon, suivie par Lucia.

Depuis les premiers jours de son enfance, Lucia détestait cette pièce, imposante par sa grandeur et par sa hauteur, avec ses meubles massifs recouverts de satin bleu fané. C'est là qu'à partir de sa cinquième année, elle avait passé ses soirées, assise en face de sa grand'mère sur le plus étroit des fauteuils bleus ; c'est là que, maintes fois, il lui avait fallu subir d'accablants reproches ; si bien qu'elle en était venue à se persuader à elle-même que toutes les choses déplaisantes devaient nécessairement se passer après dîner dans ce malencontreux salon. Elles venaient à peine de s'y asseoir toutes deux, et lady Théobald était en train de rapprocher d'elle le petit panier à ouvrage contenant les petites mitaines de laine grise qu'elle se faisait un devoir de tricoter tous les soirs, lorsque Dobson, le cocher, faisant office de valet de pied, ouvrit la porte en annonçant :

—Le capitaine Barold.

Aussitôt lady Théobald, laissant tomber sur la table les mitaines grises et ses aiguilles, qui rendirent un son métallique, se leva précipitamment, et fit quelques pas au-devant du jeune homme.

—Mon cher Francis, dit-elle, combien je suis aise de vous voir enfin ! appuyant avec une légère emphrase sur le mot " enfin ".

—Merci, répondit Francis de l'air le plus indifférent ; vous êtes bien bonne, en vérité.

Ce que disant, il se mit à regarder Lucia. Alors lady Théobald s'adressant à sa petite fille lui dit :

—Lucia, M. Francis Barold, votre cousin.

Jamais Lucia n'avait vu sa grand'mère accueillir personne aussi cordialement. Mais le capitaine Francis Barold ne semblait pas en être particulièrement touché. Ce qui frappa Lucia, c'est qu'il ne paraissait pas de nature à se laisser émouvoir par quoi que ce fût. Il s'assit près du fauteuil de lady Théobald et se mit à expliquer les motifs de sa venue à Slowbridge, sans paraître attacher lui-même la moindre importance à ses explications.

—J'ai promis aux Rathburns que je passerai une semaine chez eux ; Slowbridge est sur le chemin, et l'idée m'est venu de m'y arrêter en passant. L'habitation des Rathburns, Broadoaks, est à 10 milles d'ici ; pas bien loin, vous le voyez.

—Ainsi donc, dit lady Théobald, votre visite est un peu l'effet du hasard.

Le capitaine ne se montra nullement embarrassé. Il n'essaya même pas d'éviter le regard plutôt maussade de lady Théobald en lui répondant froidement ;

—Mon Dieu, oui, je vous en demande pardon, mais le hasard y est bien pour quelque chose.

Lucia le regarda alors avec ses jolis yeux tout effrayés, ne doutant pas qu'après un aveu si téméraire quelque chose de sérieux allait se passer. Mais, contre son attente, il n'en résulta rien. Chose étrange ; c'était lady Théobald elle-même qui n'avait pas l'air très à son aise, comme si elle était prise au dépourvue. Durant toute la soirée, ce fut, au grand étonnement de Lucia, lady Théobald qui parut tou-

jours avoir le dessous. Le fait était véritablement extraordinaire. Mais une heure ne s'était pas passée que Lucia était obligée d'en reconnaître la réalité.

Somme toute, le capitaine Barold était un homme de belle apparence. Il était grand, bien bâti et blond ; ses yeux gris étaient remarquables par le calmé de leur expression, ses traits étaient réguliers et ses mouvements remplis d'aisance.

Lucia, pendant qu'il causait avec sa grand'mère, se mit à le considérer attentivement avec un peu de surprise. Dans son innocente imagination, elle se figura qu'elle avait devant elle quelqu'un qui avait été partout, qui avait vu toutes choses, fréquenté toute sorte de personnes, sans s'être beaucoup soucié et sans avoir beaucoup joui de tant d'avantages. La vérité, c'est qu'il était déjà un peu blasé. Comme héritier d'une grande fortune et possesseur d'un des plus vieux titres du pays, il avait mené la vie à grandes guides. Il était bien loin de voir dans la personne de lady Théobald le chef imposant de la société de Slowbridge, celle qui s'était arrogée à elle-même le droit de récompenser par son approbation, ou de châtier par un froncement de ses sourcils chacun des membres du petit monde dont elle était entourée. Elle lui apparaissait, au contraire, comme une ennuyeuse vieille femme, pleine de prétentions, à laquelle, pour quelques raisons féminines, sa mère lui avait demandé d'aller rendre visite.

— Elle croit avoir quelques droits sur nous, Francis, lui avait dit celle-ci en forme d'apologie.

— Très bien, avait-il répondu, mais c'est terriblement ennuyeux, convenez-en. Nous avons affaire à assez de gens sans nous embarrasser encore de ceux de Slowbridge.

A ces mots, sa mère avait soupiré faiblement.

— Il est vrai que nous avons à nous occuper de beaucoup de monde ; je vous prie, toutefois, mon cher, de vouloir bien faire ce que je vous demande.

De Lucia, elle n'avait pas touché un mot. Elle avait eu surtout grand soin de ne pas dire que l'année auparavant elle avait passé deux ou trois jours à Slowbridge ; qu'elle avait été charmée par l'innocente simplicité de la jeune fille, et que, sans trop y penser, elle avait dit à lady Théobald :

— Quelle charmante femme serait Lucia pour un jeune homme ayant besoin d'avoir une compagne aimable et soumise ! On ne trouve pas tous les jours, ma chère lady Théobald, des jeunes filles pareilles dans notre société. Il devient bien difficile, depuis quelque temps, d'en rencontrer qui n'aient pas la réputation d'être coquettes et qui ne soient pas disposées à prendre en main les rênes de la maison. Les jeunes gens de nos jours sont si gâtés et si courtisés, qu'ils ont contracté des habitudes de dictature, et les jeunes filles tendent aussi à devenir les maîtresses dans nos familles. Il en résulte plus tard beaucoup de malheurs domestiques ; quelquefois de grands scandales, ce qui est effrayant à prévoir. Je ne puis souvent m'empêcher de concevoir de grandes inquiétudes au sujet de Francis. Dans la jeunesse, on ne songe à tout cela que trop tard.

— Les jeunes personnes ne sont plus élevées comme elles l'étaient de mon temps, et même du vôtre, répondit lady Théobald. On les laisse s'accoutumer à trop de liberté. Lucia a été élevée tout à fait sous mes yeux.

— Je trouve qu'il est heureux, remarqua mistress Barold, comme par hasard, que Francis n'attache pas d'importance aux questions d'argent.

Lady Théobald resta quelque temps sans répondre, mais dans la suite de la conversation, elle fit plus tard, par hasard aussi, bien entendu, cette autre remarque :

— Si Lucia fait un mariage qui convienne à son grand-oncle, le vieux monsieur Dugald Binnie de Glasgow, elle ne laissera pas que d'être un très bon parti. Il a donné à comprendre, avec la façon excentrique que vous lui connaissez, qu'il lui laisserait son immense fortune, ou qu'il l'emploierait à construire toute sorte d'établissements charitables. C'est, vous le savez, un homme remarquable et très original.

Le capitaine Barold, quand il était entré dans le salon de sa respectable parente, n'avait pas fait très grande attention à sa cousine ; il avait vu tant de beautés durant le cours de ses trente ans qu'il n'était pas pour s'émouvoir beaucoup à la vue d'un joli visage de plus. Il n'avait, après tout, devant lui qu'une agréable personne, au regard très doux, qui paraissait fort jeune pour son âge et vêtue d'une pauvre

robe de mousseline que d'autres, à sa place, n'auraient pas consenti à porter.

—Vous avez passé la plus grande partie de votre vie à Slowbridge, daigna-t-il dire avec condescendance à sa cousine dans le courant de la soirée.

—Oui, j'ai toujours vécu ici, répondit Lucia ; je n'en suis jamais sortie qu'une fois pour une semaine.

—Et cela ne vous déplait pas ?

—Non, pas trop, lui fut-il répondu avec un sourire ; d'ailleurs, je n'ai pas été à même de connaître rien de plus amusant.

—Il ne manque pas ici de gens respectables que des jeunes personnes peuvent fréquenter sans aucun inconvénient, reprit la vertueuse lady Théobald, et je n'approuve pas qu'à cet âge elles passent leur vie dans une société trop frivole. Cela les prépare mal aux sérieux devoirs de la vie.

Mais le capitaine Barold n'était point homme, comme on peut le penser, à se laisser favorablement impressionner par de si sages maximes.

—Quelle vieille folle cela fait, se dit-il intérieurement, en prenant bientôt le parti de rendre sa visite aussi courte que possible et de ne point se laisser persuader de revenir une autre fois pendant son séjour à Broadoaks. Il ne prit même pas la peine de dissimuler l'ennui que lui causait cette soirée. Depuis sa plus tendre enfance Francis Barold avait toujours trouvé plus facile de se plaire à lui-même que de plaire aux autres. En réalité, le monde entier avait dû faire effort, non pour se faire admirer de lui, il n'en était pas question, mais seulement pour se faire accepter. Dans sa famille, il avait été l'objet de l'adoration fervente d'un large cercle de parents des deux sexes. A l'école, ses maîtres s'étaient montrés pleins d'indulgence pour ses fautes et d'admiration pour ses talents : même parmi ses camarades, il avait été une sorte d'autocrate. Et comment en aurait-il été autrement pour un homme si bien né et si riche ? Quand il fit ses débuts dans la société, ce fut comme une émulation de bon accueil de la part de toutes les tendres mères, de la part de leurs innocentes filles, et de tous les pères de famille au cœur sensible. Il y avait accord général

pour le trouver le plus charmant des hommes. Pourquoi se serait-il imposé la corvée de faire un instant semblant de se plaire dans la stupide compagnie de ce vieux grenadier en jupons et d'une petite provinciale si mal habillée ?

Lucia se sentit toute heureuse lorsqu'en réponse à un timide appel de son regard, lady Théobald répliqua en disant :

—Il est dix heures et demie ; vous pouvez, Lucia, nous souhaiter le bonsoir.

Lucia obéit lestement, car, s'il était dix heures à la pendule, il était minuit pour elle ; et Barold ne tarda pas à suivre son exemple. Dobson le conduisit à une vaste chambre en haut de l'escalier et referma la porte sur lui. Le capitaine choisit, pour s'y installer, le fauteuil le plus confortable et se mit à fumer tranquillement un cigare :

—Maudite soit la sorte baraque ! dit-il, avec une intonation de colère à laquelle on ne se serait pas attendu de la part d'un homme de sa naissance et de son éducation. J'aurai soin d'en partir demain. A quoi pensait ma mère ? Quelle ridicule affaire d'un bout à l'autre !

FRANCIS BURNETT.

(*d continuer.*)

COLBERT

ET LA NOUVELLE-FRANCE (1)

S'il est un nom que les Canadiens-français ne doivent prononcer qu'avec respect et reconnaissance c'est bien celui de Colbert, le ministre de Louis XIV.

Cet homme illustre fut, comme on le sait, l'un des génies protecteurs que la providence plaça auprès du berceau de notre jeune patrie pour diriger ses premiers pas, et jeter les fondations de sa grandeur future.

Et si nous devons honorer sa mémoire pour les services immenses qu'il rendit à notre pays, nous lui devons aussi un tribut d'admiration pour les grandes choses qu'il accomplit dans l'administration de la France, pour le génie qu'il déploya dans ses entreprises, et enfin pour les beaux et utiles exemples qu'il donna dans sa vie publique et dans sa vie privée.

Plusieurs auteurs ont écrit de nos jours la vie de Colbert, et leurs travaux ont jeté un jour éclatant sur cette grande figure. L'ouvrage dont nous nous occupons en ce moment résume très pertinemment les renseignements fournis par les savantes recherches des historiens (2). Dans les bornes restreintes d'un opuscule nous trouvons tout ce qu'il faut pour connaître la vie de Colbert, les réformes importantes qu'il opéra en France dans les différentes branches de l'administration, et les bienfaits qu'il conféra à notre colonie naissante par la sage direction qu'il donna aux gouverneurs et aux intendants.

La vie de Colbert prouve deux choses. Premièrement, qu'une volonté énergique, aidée d'un travail persévérant,

(1) COLBERT ET LE CANADA. Etablissement de la Nouvelle-France. Paris, Bertin ; 1879.

(2) Cette brochure a été publiée sans nom d'auteur. Nous ne pensons pourtant pas faire acte d'indiscrétion en disant qu'elle est due à la plume de M. l'abbé Desmazures, l'auteur de la *Vie de M. Faillon*.

vient à bout de tous les obstacles et doit nécessairement arriver au succès ; deuxièmement, que sous le régime monarchique, au temps des privilèges, il était encore beaucoup plus facile qu'on ne le pense aujourd'hui pour un roturier de s'élever aux honneurs et aux dignités, quand il justifiait d'un mérite réel.

Si Colbert parvint à une position si élevée, ce fut par son travail. On ne peut se défendre d'admiration en contemplant cette existence envisagée dès le premier instant sous son aspect le plus sérieux, le plus austère, et consacrée dès lors à un labeur incessant.

Colbert naquit le 29 août 1619. Il était fils d'un fabricant de drap. Après avoir fait ses études dans un collège ecclésiastique, il entra dans le commerce et, à l'âge de seize ans, alla faire son apprentissage chez des banquiers florentins, à Lyon, qui était alors la ville la plus commerçante du royaume. Le jeune Colbert prit dès lors ces habitudes de travail d'exactitude et d'ordre qui le distinguèrent jusqu'à la fin. On peut dire qu'il n'y eut jamais dans toute sa vie un instant de perdu. Ce qu'il appelait ses loisirs était employé à étudier les sciences et les arts.

Son avancement fut rapide. Entré à dix-huit ans dans le bureau d'un de ses oncles, employé au ministère de la guerre, il se fit aussitôt remarquer par son intelligence et son ardeur au travail. Le ministre Le Tellier en fit son homme de confiance, et quelque temps après le cardinal Mazarin ayant eu occasion de voir le jeune commis à l'œuvre et d'apprécier son mérite, l'attacha à son cabinet. Colbert n'avait encore que vingt-sept ans. Survinrent les premiers troubles de la Fronde, qui amenèrent l'exil de Mazarin. Colbert resta fidèle au ministre disgracié, et, celui-ci, ayant bientôt regagné la faveur royale, en fit bénéficier celui qui le servait si fidèlement en le présentant à Louis XIV, et en le faisant travailler avec lui en présence du jeune roi. Le cardinal semblait ainsi désigner celui qui devait être son successeur.

Mais, comme le dit l'auteur de la présente biographie, " Colbert n'était pas un homme à se reposer sur le succès " quel qu'il fût, ni à se confier aux promesses de la faveur.

“ Il s'imposait un travail continuel ; il ne reculait devant aucune occupation, et comme il savait ce qui lui manquait sous certains rapports, il y suppléait par une persévérance infatigable ; enfin il n'abandonnait jamais ce qui lui avait été confié sans l'avoir amené au plus haut point de perfection qu'il pouvait lui donner.”

Il tenait à se rendre compte de tout par lui-même, et pour pour cela, dit son biographe, “ il s'imposait un labeur accablant, quatorze heures par jour, et parfois seize heures..... Pendant vingt-deux années, il n'est peut-être pas un jour qu'il n'ait laissé au moins une pièce composée ou revue par lui.”

Pour bien organiser le service public il eut soin naturellement de choisir des employés capables de le seconder. Il leur imposa le régime auquel il se soumettait lui-même. Ils devaient arriver aux bureaux à cinq heures et demie du matin. Mais il y était toujours avant eux !

Si l'on joint à l'esprit d'ordre et de travail une intégrité et une loyauté inviolables, la droiture d'intention et de conduite, la pureté et la simplicité des mœurs on aura à la fois le portrait de Colbert, et le secret de cet avancement si rapide.

Grâce à son travail infatigable, à ses efforts persévérants, Colbert parvint à mener à bonne fin l'œuvre gigantesque qu'il entreprit tout d'abord : la réforme des finances. “ Quand il arriva au pouvoir dit son biographe, les impôts étaient de 134 millions, et à sa mort ils n'étaient que de 122 millions, ce que l'on regardera comme une énorme réduction, si l'on considère que la France avait augmenté son territoire de plusieurs provinces ; que l'argent avait accru de valeur et que les denrées avaient haussé de prix..... A son entrée au ministère la dette était de 52 millions et les revenus de l'Etat de 80 millions ; à son décès la dette était réduite à 32 millions, les revenus étaient portés à 115 millions.”

Or, comme le fait justement remarquer notre auteur, pour apprécier la valeur de ces réductions d'une part, et de ces accroissement de revenus d'autre part il faut considérer les dépenses que Colbert avait eu à soutenir pour tous les départements dont il était chargé. Il avait eu à

entretenir trois fois plus de troupes de terre et de mer que son prédécesseur, il avait construit cent vaisseaux de ligne et il avait mis la marine sur un pied qu'elle n'a jamais dépassé depuis ; il avait couvert les frontières de la France d'un réseau de fortifications. Il avait soutenu la guerre contre trois puissances étrangères, et il avait acquis plusieurs villes, et conquis trois grandes provinces." Il avait réparé toutes les routes, négligées depuis longtemps ; il avait fait exécuter plusieurs canaux, entre autres celui du Languedoc, qui unissait l'Océan à la Méditerranée ; il avait bâti Versailles, Marly, renouvelé et terminé d'autres résidences royales, bâti les Invalides, etc., etc.

Colbert donna une impulsion puissante à l'industrie et au commerce. C'est sous son administration que la France prit le premier rang pour la fabrication des draps, des étoffes de soie, des draps d'or, etc., et que la renommée des célèbres manufactures de Sèvres et des Gobelins s'étendit par toute l'Europe.

Enfin, il encouragea de son pouvoir les beaux arts et les sciences. Il combla de faveurs l'Académie française, fonda l'Académie des sciences, celle des inscriptions et médailles, et il établit à Rome une institution des beaux arts à laquelle il donna le nom d'Académie de France. Il fonda des bibliothèques, des cabinets de médailles et des galeries de peinture et de sculpture, etc. Il augmenta le nombre des volumes de la bibliothèque royale de 1,600 à 70,000, et celui des tableaux de la galerie du Louvre de 200 à 2,500.

Les encouragements qu'il donnait ainsi aux lettres et aux arts s'étendaient même en dehors de la France. Il fit payer des pensions et des gratifications à un grand nombre de savants étrangers.

Son influence s'exerça aussi d'une façon très heureuse et très efficace à l'égard de la législation par la publication des célèbres ordonnances, comprenant *l'ordonnance civile* (1667) *l'ordonnance des eaux et forêts* (1669), *l'ordonnance criminelle* (1670), *l'ordonnance du commerce* (1673), *l'ordonnance de la marine* (1681).

Toutes ces œuvres si grandes et si utiles nous font voir chez leur auteur non-seulement une activité, et une capacité extraordinaires, mais aussi des vues très larges et très élevées.

Colbert avait un esprit droit et un cœur généreux. Il s'attacha à diminuer les impôts et les charges qui pesaient sur le peuple. " Il pleurait, disent ses biographes, lorsqu'il ne réussissait pas à améliorer autant qu'il l'aurait voulu le sort des malheureux." Et nous trouvons rapportées par les historiens les paroles suivantes qu'il adressait à Louis XIV, et qui font connaître sa grandeur d'âme et la hauteur de ses vues :

" Il faut épargner cinq sols aux choses non nécessaires, et jeter les millions quand il s'agit de notre gloire. Un repas inutile de trois mille livres me fait une peine incroyable, et lorsqu'il est question de millions d'or pour la Pologne, je vendrais tout mon bien, j'engagerais ma fortune et mes enfants, et j'irais à pied toute ma vie pour y fournir."

Colbert fut un chrétien pratiquant, ce qui n'était pas une chose rare dans la société où il vivait. Tous les jours, disent ses biographes, il remerciait Dieu des succès qu'il avait obtenus. Tous les jours il lisait la Bible et récitait le bréviaire, pratique pieuse qui était très commune alors parmi les gens du monde.

Il était très attaché à sa famille, aimait ses enfants avec tendresse, mais était aussi sévère à leur égard que pour lui-même. On voit par les lettres qui leur écrivait qu'il s'attachait à bannir en eux tout ce qui peut amoindrir le caractère. Il va sans dire aussi qu'il leur recommandait sans cesse le travail, leur rappelant qu'il devait leur position, et leur fortune au travail extrême qu'il s'était imposé à lui-même : " Vous m'interrogez, écrivait-il à l'un de ses fils, sur la question de savoir s'il vaut mieux travailler le soir ou le matin ; je vous réponds qu'il faut travailler le matin et le soir."

A l'égard du roi, Colbert montra une fidélité à toute épreuve et un dévouement sans borne. Mais on peut dire que sur ce point il eut les défauts de ses qualités. Il voulut défendre et exalter les prérogatives royales au mépris de l'autorité du Saint-Siège. Sa conduite à ce sujet fut déplorable. Son obéissance au monarque devenait de la servilité, et l'on s'étonne qu'un esprit aussi éclairé que le sien n'ait pas su le reconnaître tout d'abord. Mais on sait aussi combien de grands esprits se trouvèrent en défaut sur cette

question. Heureusement Colbert ne persista pas jusqu'à la fin dans ses erreurs. Son biographe dit à ce sujet : " Il avait choisi pour directeur de sa conscience un grand serviteur de Dieu, tout dévoué aux intérêts de l'Église, le Père Bourdaloue. Il est probable que celui-ci lui fit comprendre combien il devait déplorer ses tentatives téméraires contre l'autorité de l'Église."

Les détails qu'on a donnés sur ces derniers moments sont certainement édifiants, et montrent chez ce grand homme beaucoup de foi et d'humilité. Ayant reçu une lettre de Louis XIV il ne voulut pas prendre le temps de la lire, disant que " ce n'était plus au roi mais au roi des rois qu'il avait à répondre." Et comme sa femme voulait l'entretenir d'affaires temporelles—" Mais, madame, lui dit-il, ne me laisserez-vous pas le temps de mourir ?"—

Et enfin, considérant le néant des grandeurs terrestres, et songeant aux redoutables jugements de Dieu.—" Ah ! soupirait-il, si j'avais fait pour Dieu ce que j'ai fait pour mon souverain, je serais sauvé deux fois, et je ne sais ce que je vais devenir."

Il avait, déjà, du reste, pu juger de l'instabilité des choses d'ici-bas. Dans ses dernières années il s'était vu à peu près disgracié par Louis XIV, qui avait accordé toute sa confiance à Louvois. D'un autre côté il avait pu voir jusqu'à quel point il était impopulaire auprès du peuple. Cette impopularité avait atteint un tel degré qu'après sa mort on n'osa célébrer ses obsèques qu'au milieu de la nuit. Et pendant longtemps l'on chansonna dans les rues celui qu'on appelait *le père des impôts*, et qui avait été, en réalité, le bienfaiteur et le protecteur de ce peuple ingrat. Ainsi Colbert était disgracié par le roi qu'il avait si bien servi, injurié et bafoué par le peuple auquel il n'avait fait que du bien !

Sa mort arriva en 1683. Il avait été ministre pendant vingt-deux ans.

II

En étudiant la vie et les œuvres de Colbert, ce qui doit particulièrement attirer notre attention. C'est le soin avec lequel il veilla aux intérêts de la Nouvelle-France. Il com-

prenait toute l'importance des colonies, et il n'épargna rien pour les agrandir et les fortifier, et pour perfectionner le système d'après lequel on les administrait. Ce à quoi il donna le plus d'attention ne fut pas le commerce des pelleteries, mais le défrichement des terres, le développement des ressources agricoles et industrielles de la colonie. Jusqu'alors la colonisation du Canana n'avait guères fait de progrès. A peine avait-on commencé à défricher ; la traite des pelleterie avait enrichi quelques trafiquants, mais la population était pauvre et hors d'état de mettre à profit les ressources naturelles du pays. Et puis les Iroquois étaient là, toujours menaçants et tenant les colons en échec.

Colbert sauva la situation. Avec lui tout changea de face, et le temps de son administration fut l'époque la plus prospère de la domination française en Canada.

Il eut soin, en premier lieu, de mettre à la tête de la colonie des hommes de talent et d'énergie comme MM. de Tracy, de Courcelles et de Frontenac, et les intendants Talon et de Bouteroue. Les instructions qu'il donnait aux intendants nous montrent de quelle manière il entendait que le Canada fut administré, et nous pouvons nous convaincre que cette manière était la bonne.

“ Il faut, disait-il, que l'intendant connaisse bien le revenu
“ du pays, l'emploi des deniers, les dettes déjà contractées,
“ afin qu'il remédie à tout. Il doit particulièrement obser-
“ ver que les habitants s'étant établis à des distances trop
“ grandes, on ne peut leur venir en aide en cas d'alerte et ils
“ ne peuvent non plus se porter secours. Désormais les dé-
“ frichements seront faits de proche en proche..... Il faut
“ que l'intendant s'occupe de faire préparer des terres et des
“ habitations chaque année..... Il aura à établir des manu-
“ factures et à attirer des artisans pour les choses les plus
“ nécessaires dont on trouve les matières premières si abon-
“ damment dans le pays, et dès lors on ne sera plus obligé
“ d'y importer à grands frais de la toile, des draps, des coif-
“ fures et des chaussures, et on peut compter pour cela sur
“ l'aide du roi qui est persuadé qu'il ne peut employer une
“ forte somme d'argent à un meilleur usage.

“ L'intendant verra encore si les terres rapportent beau-

“ coup de blé, et s'il excède ce qui est nécessaire pour la
“ consommation des habitants ; il verra à destiner un cer-
“ tain nombre de terres à la culture du chanvre et des lé-
“ gumes.”

“ L'intendant, dit encore Colbert, dans une autre pièce
“ écrite de sa main, doit en arrivant faire le recensement de
“ tous les habitants du pays, faire tenir registre des bap-
“ têmes, décès et mariages, renouveler le recensement
“ chaque année ; prendre tous les moyens possibles pour
“ l'augmentation de la population, mariages, immigrations
“ etc. Il doit tenir à l'administration fidèle et sans frais
“ de la justice, bannir les chicanes, les divisions, les conten-
“ tions ; visiter souvent les familles et les assister, prendre
“ soin des malades, chercher les remèdes aux maladies du
“ pays, observer la conduite des juges et des autorités, exci-
“ ter ce peuple au travail, lui en fournir tous les moyens en
“ donnant des terres, en établissant des manufactures, etc
“ etc. et en particulier des pêcheries sur le Saint Laurent ;
“ établir des relations avec les îles des Antilles, en y portant
“ du poisson, des viandes et les bois dont elles ont besoin ; re-
“ chercher les mines et les mettre en exploitation ; s'occuper
“ de la conservation et de la multiplication des bestiaux ;
“ envoyer à la Rochelle tout ce qui peut convenir à la cons-
“ truction et au grément des vaisseaux, comme chanvre, fer,
“ plomb, charbon de terre, bois de toutes sortes et de toute
“ dimensions.

Colbert recommande ensuite à l'intendant de travailler à la conversion des sauvages, à la répression du commerce de l'eau de vie, qui causait alors les plus grands désordres dans la colonie.

Les sages dispositions de Colbert portèrent leurs fruits. Durant son administration la population du Canada s'accrut de 2,500 à dix mille âmes. Les défrichements s'avancèrent rapidement ; sur tout le parcours du grand fleuve on vit se former de nouveaux établissements. Les colons de Ville-Marie s'étendirent sur le côteau Saint Louis, le Pied-du-courant, Lachine et la Pointe-aux-Trembles. Les troupes envoyées par Colbert tenait les Iroquois en respect et permettaient aux colons de vaquer en paix aux travaux des

champs. Un grand nombre de soldats se fixèrent au pays et ouvrirent des terres. Ces hommes, ainsi que les autres colons envoyés de France, avaient été choisis avec soin, de manière à former dans la colonie une population laborieuse, robuste et d'une moralité exemplaire.

Pour développer le commerce Colbert donnait trente livres par tonneau importé, et quarante livres par tonneau exporté. De grandes quantités de blé furent expédiées aux Antilles et en France. Les bois de construction, le poisson, les fourrures donnaient un revenu considérable. Mais Colbert tenait avant tout à ce que le Canada pût se suffire à lui-même par ses seules ressources. Il y fit établir des manufactures de cordes, de toile à voile, de serges et d'après ces instructions l'intendant M. Talon fit construire une tannerie à Québec, et deux à Montréal, ainsi que des fabriques de savon et de potasse, plusieurs brasseries, des moulins à eau, etc.

Mais le zèle que déployait Colbert pour subvenir aux besoins matériels, de la jeune colonie ne lui faisait pas négliger des intérêt d'un ordre plus élevé. "Il n'oubliait pas, dit son biographe, ce qui est la base de toute société durable l'éducation religieuse et morale. Il comprenait très bien que pour rendre la colonie forte contre ses ennemis et capable de suffire à elle-même il fallait que l'on donnât dans ces pays lointains une éducation qui fût au niveau de celle que recevait alors la population dans la mère patrie; ainsi ces colons seraient préservés de la dégradation et de la licence de la race sauvage, et armés contre les épreuves d'une vie d'isolement et de privations." Il favorisa donc de tout son pouvoir les institutions déjà existantes comme le séminaire et le collège de Québec, et le couvent des Ursulines. En 1617 il envoya six mille livres pour l'éducation à Mgr de Laval, le suppliant de continuer ses bons soins pour l'éducation, parceque "c'est le meilleur moyen d'établir la colonie et de servir Dieu et le Prince dans toutes les positions."

Ce que nous venons de dire prouve que Colbert et les intendants dirigés par lui savaient allier, dans l'administration de notre colonie, les vues les plus larges et les plus élevées

avec un esprit éminemment pratique et capable de descendre aux détails les plus minutieux. C'est l'idéal de la véritable économie politique.

III

Il a plu à certains écrivains contemporains de critiquer le système administratif établi dans ce pays par Colbert. Ils ont en cela suivi les traces des historiens et des publicistes amis de la révolution et, par conséquent, ennemis de tout ce qui tient de près ou de loin, au système monarchique.

Mais s'il nous plaît de critiquer à notre tour ces critiques, nous ne voyons pas que ceux-ci aient le droit d'y trouver à redire. Pour sa part, l'auteur de la biographie qui nous occupe actuellement a entrepris de réfuter certaines assertions qu'il trouve dans les deux livres de M. Parkman "*The old Regime*" et "*The New France under Louis XIV.*"

M. Parkman n'est pas le premier venu. La réputation qu'il s'est acquise comme historien et comme écrivain donne naturellement un grand crédit à ce qu'il lui plaît d'avancer.

Or M. Parkman a exprimé au sujet du régime monarchique qui régissait autrefois le Canada, des opinions fort diverses, et parfois contradictoires.

Ainsi il a reconnu que l'administration française était paternelle et pleine de douceur, que le système de colonisation par l'armée était excellent, et eût suffi pour conserver le Canada à la France si on l'avait toujours suivi, que les premiers colons étaient des hommes remarquables par leur moralité, hardis, courageux, infatigables, et que, sous différents rapports, ils étaient supérieurs aux habitants des colonies anglaises. Il admet que la colonie française possédait une grande force d'expansion, tandis que la population des colonies anglaises, impropre à la vie militaire et à toute autre chose qu'au commerce ne faisait rien pour agrandir son territoire et étendre le règne de la civilisation chrétienne.

Mais ces aveux n'empêchent M. Parkman de formuler en même temps des jugements très sévères sur le compte des hommes et des choses. La bonne foi et l'amour de la vérité du savant, de l'historien, luttent en lui contre les préjugés

et les haines du sectaire, et malheureusement ce sont ces derniers sentiments qui l'emportent, du moins dans les deux ouvrages que nous venons de citer.

Ce que M. Parkman reproche surtout à l'ancien gouvernement c'est l'absolutisme. Il suit en cela la masse des écrivains modernes chez qui il est de mode de déblatérer contre ce qu'on appelle le *régime du bon plaisir*. En admettant que ce système donna lieu à de grands abus, il faut reconnaître aussi, pour être juste, que le régime monarchique opéra de grandes choses, conçut et exécuta d'utiles entreprises, et contribua efficacement à la gloire de la France. Et puis comparons un peu ce que l'on faisait alors avec ce que l'on fait aujourd'hui. Examinons si l'*absolutisme* n'existe pas encore en effet, sinon en principe, dans les gouvernements actuels. Si par exemple, il n'y a pas d'absolutisme dans les agissements de la République Française à l'égard non seulement des religieux que l'on vient d'expulser, mais encore de la majorité de la population, demeurée attachée au catholicisme. En vérité, les partisans de la liberté ont beau jeu à parler de l'absolutisme monarchique.

Mais revenons à M. Parkman et au Canada. Cet historien représente comme un des actes odieux de l'absolutisme le soin qu'ont eût de ne faire passer en Canada que des catholiques à l'exclusion des huguenots français. Cette mesure, d'après lui, fit manquer l'occasion de jeter dans ces contrées une population laborieuse, éprouvée par l'adversité et possédant toutes les qualités essentielles d'un gouvernement personnel. Adoptant sans la discuter l'opinion de M. Parkman sur le bon caractère des protestants français, nous lui ferons remarquer, avec l'auteur de la biographie de Colbert, que "c'est justement le soin que le gouvernement prit de n'envoyer que des habitants choisis et d'exclure de la colonie ceux qui auraient pu lui nuire par leurs dissentiments religieux qui fut le salut du Canada. Il n'y aurait eu ni unité d'efforts, ni élan, ni persévérance dans aucune des entreprises si elles avaient été dirigés par des intentions contraires." Ajoutons que le principe révolutionnaire contenu en germe dans le protestantisme, et que l'esprit logique des Français ne pouvait manquer de pousser à ses extrêmes

conséquences, se serait inévitablement développé dans notre population française et aurait eu pour résultat de nous jeter dans les bras de la république voisine. C'est là sans doute ce que regrette M. Parkman. Nous nous permettons de le regretter moins que lui.

Cet historien affirme que les expéditions françaises ne laissait de trace nulle part, et ne formaient pas d'établissements agricoles, et il en conclut que ce système colonial adopté par Colbert était défectueux. Il oublie ou paraît ignorer que des exploitations forestières, agricoles et industrielles avaient été fondées sur les bords du grand fleuve, de Québec à Montréal. Et il ne tient pas compte de ce fait que les successeurs de Colbert au ministère des colonies ne continuèrent pas l'œuvre qu'il avait entreprise, et que la colonie, appauvrie et mal administrée, dut abandonner successivement tous les postes avancés qu'elle possédait, avant d'avoir pu y fonder des établissements durables. Les mauvais jours étaient arrivés, mais faut-il tenir Colbert ou Louis XIV responsable des fautes de Louis XV et de ses ministres ?

Et puis, la civilisation, le véritable progrès pour la colonie consistait-il uniquement dans le développement de ses ressources matérielles, ou dans le succès de ses entreprises mercantiles ? Elle a pu, sur ces points-là, être devancée par les colonies anglaises ses voisines. Mais d'un autre côté n'a-t-elle pas réussi dans une œuvre que les autres n'eurent pas même l'idée d'essayer, c'est-à-dire la conversion des sauvages ? Ses missionnaires n'avaient-ils pas été les premiers à parcourir toutes ces vastes solitudes et ne les avaient-ils pas arrosées de leur sueur et leur sang ? N'a-t-elle pas été la première à fonder des établissements d'éducation ? N'a-t-elle pas faite toutes les grandes découvertes ? N'a-t-elle pas enfin, bien mieux que ses rivales, conservé un noble esprit de courage militaire, d'ardeur patriotique et de dévouement, et, vaincue par le nombre, n'en apparait-elle pas moins couronnée de l'auréole éclatante de la supériorité intellectuelle et morale ?

Il y a, paraît-il, plus d'une manière d'entendre le mot civilisation. Les puritains de la Nouvelle-Angleterre eurent affaire à des tribus douces et hospitalières. Au lieu de tra-

vailleur à les convertir et à les civiliser, ils portèrent le fer et le feu dans leurs bourgades, et eurent bientôt fait de les exterminer.

Que l'on compare cette conduite à celle que les Français tenaient vis-à-vis des Sauvages; que l'on se rappelle les efforts, les travaux héroïques des missionnaires, l'asile offert par les Français aux débris des tribus Huronnes et Algonquines, le dévouement de l'interprète Nicolet, qui meurt en cherchant à soustraire un malheureux sauvage au supplice du feu, etc. Si les féroces Iroquois rencontrèrent dans les Français des ennemis redoutables, en temps de guerre ils ne purent l'imputer qu'à leur propre faute, et les gouverneurs accueillirent toujours avec empressement les propositions de paix qui leur furent faites.

Mais voici une autre accusation. Après avoir fait un assez bel éloge des qualités morales et physiques des habitants Canada, M. Parkman se prend à leur reprocher leur ignorance, leur superstition et leur mauvaise administration. Ces prêtres, ces soldats, ces nobles qui venaient ici de la France, et de la France de Louis XIV, ils seraient sortis, à en croire M. Parkman, du sein de la barbarie et des ténèbres. Le centre de la civilisation, le foyer des lumières, toujours d'après M. Parkman, c'était alors l'Angleterre, la protestante Angleterre. La France pouvait alors avoir des hommes comme Richelieu et Colbert, Condé et Turenne, des saints comme St Vincent de Paul, des poètes comme Corneille et Racine, des écrivains comme Molière et Labruyère. Elle pouvait avoir tout cela, et plus encore. Mais elle était catholique, et par conséquent ne pouvait soutenir le comparaison avec une nation qui jouissait des inappréciables bienfaits de la réforme. C'est clair cela. Et la Nouvelle-France, formée à l'image de la mère-patrie, ne pouvait avoir reçu d'elle que des idées fort arriérées.

Ce manque de justice et ces erreurs que l'on trouve dans les livres de M. Parkman ont sans doute lieu de surprendre chez un homme intelligent et érudit, mais on s'en étonne moins quand on voit à quelles sources cet historien a puisé ses informations. Il cite des écrivains personnellement hostiles à Louis XIV, des jansénistes, des philosophes du

XVIII siècle. Les auteurs les moins accrédités prennent de l'importance à ses yeux, dès qu'ils manifestent de l'antipathie à l'égard de la religion catholique. M. Parkman se révèle ainsi comme affecté d'une infirmité intellectuelle fort commune de nos jours, l'horreur instinctive de la vérité. Cette disposition que notre siècle tient du siècle dernier fait préférer aux apologistes catholiques les philosophes libres-penseurs, et tous les écrivains ennemis de l'Eglise. On lira avec empressement toutes ces attaques virulentes, mais on refusera de lire aucune des réfutations qui ont été faites de ces mensonges et de ces erreurs. Les historiens hostiles au catholicisme sont les seuls qui soient à la mode, même aux yeux d'un grand nombre de catholiques.

Mais l'auteur de la biographie de Colbert, après avoir fait justice des préjugés anti-catholiques et des jugements de M. Parkman, dévoile encore chez cet écrivain une autre faiblesse, assez curieuse celle-là. Elle consiste à reproduire mot pour mot des pages entières d'un historien, sans en donner crédit à ce dernier. Ainsi, paraît-il, M. Parkman aurait emprunté plus d'un passage à M. Faillon. Celui-ci est français, catholique et même prêtre, et à tous ces titres devrait paraître indigne d'être consulté et cité par M. Parkman. Il lui emprunte cependant le récit des événements qui se sont passés il y a deux siècles, et que les puritains de la Nouvelle-Angleterre ont malheureusement oublié de mettre par écrit. Comme il sait choisir ces citations, et qu'il se garde bien de les attribuer à leur auteur, cette tactique ne nuit en rien à sa thèse, et ses lecteurs peuvent rester convaincus que les Français sont bien inférieurs aux anglo-saxons sous le rapport intellectuel.

Ces observations sur les écrits de M. Parkman peuvent paraître hors de place dans la biographie que nous résumons maintenant. Mais l'auteur a pensé, avec raison croyons-nous, qu'en réfutant les assertions erronnées de cet écrivain, il revendiquait le mérite du système colonial introduit ici par Colbert, et par conséquent le mérite de ce grand homme lui-même.

J. DESROSIERS.

POUTRINCOURT.

Jean de Biencourt, baron de Poutrincourt, est le Champlain de l'Acadie. Sa famille existe encore en France. Celle-ci remonte assez loin pour mériter quelques notes dans notre histoire.

I

La terre et vicomté de Biencourt, située en Ponthieu (1), province de Picardie, a donné son nom aux Biencourt, dont on voit les chefs décorés de la chevalerie dès la fin du onzième siècle. Cette famille a compté trois chevaliers de l'ordre de Saint-Michel, avant l'institution de celui du Saint-Esprit; plusieurs gentilhommes de la chambre et maîtres-d'hôtel des rois de France; un capitaine de cent lances des ordonnances; deux écuyers commandant la grande écurie; des chevaliers de Malte, parmi lesquels un commandeur de son ordre, et un grand nombre d'officiers distingués.

I. Gautier, surnommé *Senioratus* sire de la Ferté, avait épousé... Letceline. Il mourut avant 1090. Sa veuve, remariée à un chevalier du nom de Auscher dit de Saint-Riquier-Ponthieu, contribua à fonder (1091) le prieuré de Biencourt.

II. Hugues, fils de Gautier et de Letceline, prit le surnom de Saint-Riquier-Ponthieu; il mourut vers 1135, laissant de sa femme, Ade, plusieurs enfants, dont l'un

III. Gautier, chevalier, eut en apanage la seigneurie de Biencourt et en prit le nom. Il consentit, le 3 des îdes de janvier 1134, à la donation faite par Hugues, son père, à l'abbaye de St Riquier, pour aider à la reconstruction de cette abbaye, que Hugues, comte de Saint-Pol, avait réduite en cendres trois années auparavant; fonda un anniversaire dans cette abbaye, pour Gilles, son fils aîné qui venait de mourir (1184). De sa femme, Eve... il avait deux autres fils dont l'un, Elinard, continua sa lignée.

(1) Charlemagne avait donné le Ponthieu, en toute souveraineté, à sa fille Berthe, mariée à saint Es Gilbert.

IV. Elinard ou Amaury de Biencourt, est connu par deux chartes ; la première, qui est de l'an 1192, est une confirmation faite par Gautier de Biencourt, son fils, de la donation de quatre journaux de terre, situés au terroir de Busmenard, faite par Elinard à l'abbaye de Séry ; et la seconde, du mois de mars 1253, portant également confirmation par Guillaume de Biencourt, chevalier, et Robert fils de celui-ci, de la même donation faite par Elinard son aïeul. On ignore l'époque du décès d'Elinard et le nom de sa femme. Son fils Gautier lui succéda.

V. Gautier de Biencourt est cité avec la qualité de clerc dans l'acte de 1192 mentionné ci-dessus, sans doute parcequ'il s'était adonné à l'étude des lois, comme on en trouve de nombreux exemples parmi les personnes de son rang. Il plaida longtemps contre l'évêque d'Amiens, qui se plaignait de ce que Gautier retenait des biens qui appartenaient à l'église de Biencourt, et dont il lui demandait la restitution ; enfin ce procès fut terminé à Douai, en présence des commissaires du Saint-Siège, et l'accord qui fut fait entre eux (1229) porta que Gautier et Guillaume de Biencourt, son fils aîné, se désisteraient de leurs prétentions sur les biens en litige ; que Guillaume ferait foi et hommage à l'évêque, du manoir, des terres et de la grosse dime de Biencourt, comme le dit Gautier, son père et leurs ancêtres les avaient reconnu tenir en fief de l'église d'Amiens. Il eut pour femme Mahault ou Mathilde de Fresnoy, d'une ancienne famille de Picardie ; son fils Guillaume lui succéda.

VI. Guillaume de Biencourt, chevalier, fit usage, en 1253, d'un sceau représentant " trois fasces, avec une croix ancrée sur le tout. " Ces armes, qui participent de celles des maisons de Rambures et de Cayeu, ont fait croire à quelques auteurs que l'une ou l'autre de ces deux maisons pouvait avoir donné l'origine à celle de Biencourt, mais ce point de controverse a été réglé, en 1817, par la publication de nombreux documents d'où nous tirons la principale partie du présent article. Il y avait eu alliances entre les trois familles, voilà tout. Les armoiries en général ne furent fixées que bien longtemps après les surnoms ; le moindre événement, souvent même le caprice, suffisait pour les changer. Ce ne fut que

vers la fin du quatorzième siècle que la maison de Biencourt fixa définitivement celles qu'elle porte encore aujourd'hui, qui sont " de sable, au lion d'argent, couronné, ariné et lampassé, d'or " ; les branches cadettes les brisèrent, tantôt d'un filet en bande, tantôt d'un lambel en chef.

VII. Robert de Biencourt, fils du précédent, n'est connu que par un acte en date de 1253. Il eut pour fils et successeur

VIII. Alcaume de Biencourt, qui hérita des fiefs de Biencourt et du Tranlay, dont il fit hommage, de bouche et de main, à Marie de Gueldres dame du Tranlay et de Guelle, vers 1280. Les deux fiefs passèrent à

IX. Jean de Biencourt, chevalier, qui fut présent, avec les vassaux du comte de Ponthieu, à la prestation du serment fait, au mois d'avril 1310, par Jean de Lannoy, sénéchal de Ponthieu. En 1325, il fit hommage d'un fief situé à Neuville, avec la Motte, située à *la Motte le Hamel*, mouvant de l'évêché de Corbie. Il eut pour fils et successeur

X. Colart de Biencourt dit le Bègue, seigneur de Martainville, de Manchecourt et de Niolette, bailli d'Abbeville, fut, avec Henri de Biencourt son frère, du nombre des gentilhommes fieffés de la prévôté de Vimeu, qui servirent dans l'armée rassemblée à Oisemont, le 9 septembre 1337, par ordre de Philippe de Valois. Le 13 septembre (1) 1357, Colart fut engagé par Gilles de Buls, son parent, à tirer vengeance de l'assassinat commis sur la personne du frère de ce dernier, par le fils de Guillaume d'Artois ; dans cette intention, ils allèrent à Vaux, en Artois, où ils trouvèrent Guillaume, accompagné de Jean Pierre Lefèvre, son parent, les attaquèrent, les tuèrent et amenèrent le fils de Guillaume à Biencourt, et ne le relâchèrent que sous la promesse qu'il leur fit de se représenter. Quelque temps après cet événement, Colart s'étant pris de querelle avec le même Gilles de Buls, ils se battirent, et Colart tua Gilles. Le bailli d'Amiens le poursuivit et prononça contre lui une sentence de bannissement hors du royaume—mais ses parents et ses amis arrangèrent l'affaire, (1374) en considération des services qu'il avait rendu

(1) L'année précédente, à la bataille de Poitiers, un Biencourt avait été tué.

à l'Etat. En 1384, le duc de Bourgogne le nomma son conseiller en sa cour de Montreuil. Il mourut en 1387. (1) Il paraîtrait qu'il avait épousé une sœur de Jacques d'Handrechies, écuyer. C'est de Colart dit le Bègue que descendent toutes les branches de la maison de Biencourt : 1o celle de Poutrincourt, dont un cadet forma le rameau des seigneurs de Marsilly, et 2o celle de l'Esclause et de la Fortillesse, dont descend le marquis de Biencourt aujourd'hui existant.

XI. Colart ou Nicolas de Biencourt, écuyer, seigneur de Biencourt, de Poutrincourt, de Manchecourt, d'Arry-les-Rus, de Mayoc et autres lieux, avait épousé Luce de Gentien, fille de Jean Gentien, général des monnaies de France, et de Jeanne Baillet. Il fut bailli de Wabon, conseiller au parlement de Paris, (1391) chapelain du Trenlay (1371) dont une partie du revenu consistait en rentes sur la recette de Ponthieu. Il mourut vers 1414. L'un de ses fils, Jean, fut l'auteur de la branche des seigneurs de l'Esclause et de la Fortillesse, marquis de Biencourt.

XII. Gerard ou Girard de Biencourt, écuyer, seigneur de Biencourt, Poutrincourt, de Manchecourt, des fiefs du Tranlay et autres lieux, reçut de sa mère Luce de Gentien un hôtel à Paris (1422) (2) situé rue Saint-Martin. Il mourut avant 1478, laissant de sa femme Jeanne-Marie de Lanchère, plusieurs enfants, parmi lesquels

XIII. Jean de Biencourt, écuyer, seigneur de Poutrincourt et de Bachimont. Il avait épousé Antoinette de Sarpes, fille d'Euguerand, seigneur de Saint-Mauvis et de Jeanne Brechet. Le beau-père donna au gendre, le 1er mai 1451, le fief de Saint-Mauvis. On voit que le 11 mai 1491, Biencourt fit hommage de sa seigneurie de Poutrincourt et de ses dépendances relevant de la seigneurie de Cayeu, appartenant à Angelbert de Cleves. Son fils aîné fut Jacques

XIV. Jacques de Biencourt, écuyer, seigneur de Poutrincourt, Epauмениl, Saint-Mauvis en partie, et autres places, épousa, le 15 octobre 1496, en premières noces, Adrienne de Blecourt, fille de Pierre de Blecourt, chevalier, seigneur de

(1) Son sceau porte : écartelé au premier d'un lion grim pant et au second d'un chevron, accompagné de trois étoiles.

(2) En 1415, à la bataille d'Azincourt, un Biencourt avait été tué.

Bethencourt-ès-Vaux, et de la Neuville-les-Houzelles, et de Guillemette de la Bove. Le 10 juin 1504, il échangea avec l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, le fief de Saint-Mauvis contre une portion de la terre de Biencourt, dépendant de la commanderie de Saint-Mauvis. Il avait de son mariage avec Adrienne de Blecourt un fils, nommé Florimond, à qui il donna le fief d'Epaumenil le 1er juin 1532.

XV. Florimond de Biencourt, chevalier, seigneur de Poutrincourt, Saint-Mauvis, Fresneville, Epaumenil, Rigauville, Guibermenil, Marsilly et autres lieux, commissaire général des vivres et places fortes de la Picardie, du Boulonais et de l'Artois, avait épousé Jeanne de Salazar, fille de Jacques de Salazar, chevalier, seigneur de Marsilly, tué à la bataille de Pavie (1525). Il servit d'abord dans la compagnie d'hommes d'armes du duc de Guise, en 1525 et 1528 ; fut nommé gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, le 27 octobre 1532 ; maître d'hôtel ordinaire du dauphin, le 6 juillet 1544 " en considération des services qu'il avait rendus à la guerre " ; bailli de Vermandois le 10 mai 1547 ; gouverneur d'Aumale le 23 août même année. François I, l'envoya en ambassade auprès de Charles-Quint. En 1549 il fut chargé de la procuration de François de Guise, pour épouser, au nom de ce prince, Anne d'Est, fille d'Hercule duc de Ferrare. Son testament fait conjointement avec sa femme, est du 17 juin 1565.

Les deux lettres suivantes, signées de François I, ne manquent pas d'intérêt :

" A monsieur de Poutrincourt, gentilhomme de ma chambre : M. de Poutrincourt, jay advisé de despescher en Italie le Sr de Thaye conjointement avecques vous et deux autres gentilshommes de ma chambre pour accélérer la course des douze cents chevaux légers et deux mille harquebusiers que je veulx y faire promptement mettre sus. A cette cause je vous prie sitost la présente lettre reccue, communiquer avec le dit Sr de Thaye qui vous remettra mes instructions collectives et vous fera remettre l'argent nécessaire pour faire vostre voyage. Et vous recommandant qu'il ny ait faulte en rien de vostre part, je prieray dien, monsieur

de Poutrincourt qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. Escript à Cremyeu le XXVe jour de Fevrier.

(Signé) Francoys. Et plus bas : Le Breton."

—

“ Monsieur de Poutrincourt.—J'envoie demain mon filz le Dauphin à Lyon et avecques luy mon cousin le grant Me pour donner ordre à toutes choses nécessaires pour le passage de ceste armée. A ceste cause je vous pryé partir le plus tost que vous pourrez avecques vostre compagnie et vous rendre au dit lieu en la meilleure diligence qu'il vous sera possible affin de vous réunir à mon dit filz et à mon dit cousin pour leur aider aux choses dont ils ont charge pour mon service et massurant que vous ne faillirez en ceste occasion à votre dilligence et dévouement accoustumez je prieray dieu, monsieur de Poutrincourt qu'il vous ait en sa garde. Escript de Chavagnes le XXIII jour de septembre mil Ve XXXVII. (Signé) Francoys, et plus bas : Bayard.”

—

Les enfants de Florimond de Biencourt et de Jeanne de Salazar étaient au nombre de neuf, savoir :

1o Louis de Biencourt, qui fut élevé page du roi Henri II, et se trouva à la bataille de Dreux, le 20 septembre 1562 ; il paraît être mort avant le 17 juin 1565, puisque ses père et mère le rappellent dans leur testament. 2o Jacques de Biencourt, seigneur de Poutrincourt, de Saint-Mauvis, de Fresneville, de Rigauville, de Chauvincourt et autres lieux ; page du roi Charles IX, ensuite capitaine de cinquante lances de ses ordonnances, se trouva à la bataille de Saint-Denis et au siège de la Rochelle ; il accompagna le roi Henri III, lorsque ce prince alla prendre possession de la couronne de Pologne ; au siège d'Angers, il fut chargé par le roi de la conduite de cent gentilhommes de sa maison, se signala à la bataille de Restres et aux Barricades, et reçut le cordon de Saint-Michel de la propre main du roi, qui le nomma, le 2 avril 1585, capitaine d'une compagnie de cinquante chevaux légers. S'étant laissé entraîner dans le parti de la Ligue, il s'empara, en 1591, de la ville de Beaumont-sur-Oise et s'y défendit avec courage pendant cinq se-

maines, mais le défaut de vivres le contraignit de remettre cette place au roi Henri IV. Il mourut dans la terre de Saint-Mauvis, le 22 novembre 1603, laissant, de l'alliance qu'il avait contractée, le 11 septembre 1577, avec Renée de Fumechon, six enfants dont trois garçons. 3o Charles de Biencourt, seigneur de Guibermesnil ; il fut tué à la bataille de Montcontour, le 23 octobre 1569. 4o Jean de Biencourt. C'est le seigneur de l'Acadie. 5o Claudine de Biencourt, religieuse. 6o Antoinette de Biencourt, mariée à un gentilhomme de la maison du roi. 7o Jeanne de Biencourt, demoiselle d'honneur de la reine Marie Stuart. 8o Anne de Biencourt, mariée au seigneur de Clanleu. 9o Françoise de Biencourt, qui épousa Robert de Milleville. seigneur de Huppy.

II

XVI. Jean de Biencourt, quatrième fils de Florimond de Biencourt, naquit en 1557. Il hérita de la terre de Marsilly-sur-Seine, en vertu du testament de ses père et mère en date du 17 juin 1565, et fut le premier de la branche des Poutrincourt qui prit le nom de seigneur de Marsilly. De sa mère, Jeanne de Salazar, il tenait la baronnie de Saint-Just en Champagne. Il était aussi baron de Guérard en Brie, seigneur de Guibermesnil et autres lieux.

Quoique bon catholique, il servit Henri IV, embrassant le parti de ce prince vers 1590, alors que son frère Jacques de Biencourt servait du côté de la Ligue. Henri IV lui accorda sa confiance particulière et l'honora de plusieurs lettres relatives aux affaires militaires. Il suivit son souverain dans toutes ses guerres et, dit M. Rameau, "se distingua dans maints combats par sa bravoure ; le Béarnais prisait tout particulièrement son dévouement et sa sagacité... Poutrincourt était de haute taille, homme de guerre, la main prompte et le cœur généreux."

Vers 1590 il épousa Claudine Pajot et en eut sept ou huit enfants, savoir : 1o Jean, qui signait comme son père "Jean de Biencourt," ce qui signifierait qu'il était l'ainé des garçons. Il paraît s'être éteint sans alliance. 2o Charles de Biencourt, qui porta le nom de Saint-Just, passa en

Acadie, 1610, où il mourut dit-on empoisonné. 3o Jacques de Biencourt qui a continué la lignée. Il a aussi porté le nom de Salazar. 4o Jeanne de Biencourt, épousa Charles Vion, chevalier, seigneur de la Fié. 5o Marie de Biencourt, femme, en premières noces, de Jacques du Bourg, chevalier, seigneur de Mariolles, arrière-petit-neveu d'Antoine du Bourg, chancelier de France; et en secondes noces, de Charles l'Huillier, seigneur de Saint-Mesmin et de Courlanges. 6o Claudine de Biencourt, qui fut mariée à Pierre l'Huillier, frère de Charles, puis à Charles Gauthier. Et deux autres enfants morts sans alliances.

Devenu chevalier des ordres du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, maître-de-camp de six compagnies de gens de guerre, Poutrincourt songeait à utiliser les avantages de sa position; il tourna ses regards du côté de l'Amérique et suivit son compagnon d'armes, Pierre Dugua sieur de Monts, qui allait fonder un établissement en Acadie (1604). Deux années plus tard, Poutrincourt avait virtuellement remplacé de Monts dans ses privilèges et se trouvait à la tête de la colonie; ces faits sont de l'histoire connue.

Les vers suivants, de Marc Lescarbot, écrits au départ d'un navire de Poutrincourt n'ont, paraît-il, jamais été imprimés; nous les tenons d'un membre de la famille Biencourt.

ADIEU AUX FRANÇAIS RETOURNANT DE LA NOUVELLE-FRANCE
EN LA FRANCE-GAULOISE.

A M. DE POUTRINCOURT.

Scipion ennuyé de la trompeuse vie
D'un siècle corrompu, passa de ses vieux ans
Le chagrin au déduit des jardins et des champs,
Dédaignant les douceurs d'une ingrate patrie.

Ton âme, Poutrincourt, d'injustice ennemie,
En nos mœurs corrompus ne prend nul passe-temps,
Et, comme Scipion, tu cherches dès longtemps
Un séjour d'innocence éloigné de l'envie.

Mais en ce point ici tu passes Scipion :
C'est que fuyant si loin des hommes la malice
Non seulement tu sers à la religion

Mais tu t'acquires encore un renom glorieux :
Et l'autre (1) s'écartant loin de ses envieux,
Se contenta d'avoir aux pieds foulé le vice.

Port-Royal, 24 août 1606.

Jean de Biencourt reçut de son père ou de sieur de Monts, la seigneurie de Port-Royal (1607). Quoique âgé à peine de seize ans à cette époque, ce jeune homme payait déjà de sa personne dans les entreprises de l'Acadie. On le voit constamment en voyage sur mer ou au milieu des Souriquois, parmi lesquels il se créa des amis fidèles, C'est "un jeune seigneur de grande vertu et fort recommandable," disait de lui le père Biard, en 1612. Il savait la langue des Sauvages à la perfection et était devenu un véritable coureur de bois, sans se plaindre du dur régime que lui imposait cette nouvelle existence.

Au commencement de février 1610, Poutrincourt partit de son manoir de Saint-Just, en Champagne, et s'embarqua sur un bateau qui descendit l'Aube, puis la Seine jusqu'à Dieppe. Il avait avec lui deux de ses fils : Charles de Biencourt, écuyer, sieur de Saint-Just, et Jacques de Biencourt, sieur de Salazar, âgés respectivement de quatorze et seize ans si nos calculs ne nous trompent pas. Plusieurs gentilhommes les suivirent en Acadie ; ce fut le commencement sérieux des établissements de ce pays.

Jean de Biencourt, qui avait alors dix-neuf ans, était dans la colonie depuis 1608. Au milieu de l'été de 1610, il repassa en France pour préparer des renforts, en quoi il réussit au gré de ses désirs.

Les pères Biard et Massé montèrent, le 26 janvier 1611, sur le navire, *la Grâce-de-Dieu*, qui appareillait à Dieppe sous les ordres du jeune capitaine. Cette fois, madame de Poutrincourt était du voyage ; elle dut rencontrer à Port-Royal, Marie Rollet, femme de Louis Hébert, arrivée dans ce poste depuis quatre ou cinq ans.

On sait comment les habitations françaises de l'Acadie furent ravagées par les Anglais en 1613 et regardées quelques temps comme perdues à jamais. Poutrincourt, ruiné, avait déjà ramené sa famille en France.

A son retour, le roi le nomma gouverneur de Mery-sur-Seine, et ce fut en défendant cette place qu'il périt glorieusement, le 5 décembre 1615. Les soldats, qui le chérissaient, firent élever, à l'endroit où il perdit la vie, une croix de

(1) Scipion.

Pierre, qui porte encore à présent le nom de la *Croix de Poutrincourt*.

III

XVII. Jacques de Biencourt fils de Jean de Biencourt et de Claudine Pajot, continua la lignée de la branche de Poutrincourt. Il fut seigneur d'Ambleville, baron du Guérard et autres lieux, et chevalier. Voici la liste des enfants qu'il eut de ses quatre femmes :

De Françoise, fille de Jean de Mornay, chevalier, seigneur d'Ambleville, du Guérard et de Reuilly, mariée par contrat du premier octobre 1622,—naquit Charles de Biencourt (voir XVIII).

De Jacqueline, fille de Robert Guillaume de Marsangis,—naquit Gabriel de Biencourt, chevalier, seigneur de la Motte, de Foissy et autres lieux, capitaine au régiment de Longueville, qui fut tué dans une dispute, à la chasse.

De Marie de Tremelet,—naquit Jacques de Biencourt, chevalier, seigneur de la Motte, de Marsangis et autres places, marié, par contrat du 23 novembre 1688, avec Marie-Madeleine Duret dont il n'eut qu'une fille Marie-Madeleine, morte sans alliance.

De Anne-Angélique, fille de Jean-Pierre Thiboust de Berry, chevalier, comte des Aunais,—naquirent 1o Jacques de Biencourt, chevalier, seigneur de Chigy, mort sans postérité. 2o Angélique-Marguerite. 3o Marguerite, mariée à Laurent Nugault, chevalier, seigneur de Saint-Aubin. Et Marie, Jeanne et Claudine, mortes sans alliances.

XVIII. Charles de Biencourt, fils de Jacques ci-dessus et de Françoise de Mornay, fut chevalier, baron du Guérard, seigneur de Foissy et autres lieux, épousa, par contrat du 9 novembre 1647, Edmée, fille de Jean de Tremelet, chevalier, seigneur de Gumery, et de Marie Raoul. Il en eut : 1o Gabriel (voir XIX). 2o Christophe de Biencourt, qui épousa Marie-Anne Guichon, dont il eut Marie-Edmée, femme de François-Claude Thiboust, comte des Aunais. 3o M. Edmée, mariée à Pierre Rosset, chevalier, seigneur de Cercy. 4o Colombe, femme de Charles de Brossart, chevalier, seigneur de Rouyal, capitaine de dragons. 5o Cécile qui épousa, en premières noces, Jean de Berruyer, écuyer,

et en seconde nocés, Jean de Villiers, aussi écuyer. Et deux autres filles, religieuses à Provins.

XIX. Gabriel, fils du précédent, fut chevalier, seigneur de Gumery, épousa, le 8 mai 1696, Marguerite, fille de Jean le Pelletier, seigneur de Montmort, et de Madeleine Paré. De ce mariage naquirent : 1o Christophe-Augustin-Gabriel de Biencourt (voir XX). 2o une fille, morte jeune, sans alliance. 3o Charles de Biencourt de Poutrincourt, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de Navarre, tué à la bataille de Raucourt, en 1746.

XX. Ch.-Aug.-Gabriel de Biencourt, chevalier, seigneur de Gumery et autres lieux, mousquetaire de la garde du roi, né en 1698, épousa, par contrat du 19 juin 1722, Marie-Anne, fille de Charles du Parc, seigneur du Plessis et du Meix, et de Marie de Guyenne. D'eux vinrent : 1o Charles-Augustin de Biencourt, chevalier, seigneur de Gumery, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, qui épousa, le 10 février 1767, Françoise, fille de Gabriel-François Richard, aussi chevalier de l'ordre de Saint-Louis. 2o Christophe-Augustin de Biencourt (voir XXI). 3o Charles-Pierre de Biencourt, official et secrétaire général du diocèse de Sens. 4o M. Anne, née le 6 mars 1725, et dont le sort est demeuré inconnu. 5o Une autre fille, reçue dans la maison royale de Saint-Louis, à Saint-Cyr, après avoir fait ses preuves de noblesse.

XXI. Christophe-Augustin de Biencourt, chevalier, seigneur de Gumery, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, naquit le 24 septembre 1728. Il épousa, par contrat du 18 décembre 1758, M. Jeanne-Victoire, fille d'Edmé-Thomas Sandrier, écuyer, seigneur de Mailly, et de Catherine Gratien du Puy-Gaillard. Il en a eu quatre filles et deux fils, savoir, quant à ces derniers : 1o Augustin-Savinien de Biencourt, né le 19 octobre 1761, mort en 1763. 2o Ange-Pierre-Louis-François de Biencourt, lequel naquit le 18 août 1762, fut reçu page de Monsieur, frère du roi, le 23 juin 1776, puis garde de la marine, au département de Brest, en 1779, et a péri (vers 1783) sur la frégate la *Diane*, faisant partie de l'escadre du comte de Guichen. C'est dans sa personne que s'est éteinte la branche des seigneurs de Marsilly autrement dit la descendance de Poutrincourt seigneur de Port Royal.

IV

La branche aînée des seigneurs de Biencourt, descendante de Jacques fils de Florimond (voir XV) s'est éteinte, au commencement de notre siècle, après avoir fourni un grand nombre d'officiers de toutes armes, des chevaliers de l'ordre du roi, un ambassadeur, des conseillers du roi, des gentilshommes de la chambre, etc.

La maison de Biencourt n'est plus représentée aujourd'hui que par la branche sortie de Jean fils de Colart (voir XI) et qui a porté successivement les noms de seigneurs de l'Ésclause, de Betzuer et de la Fortillesse. Elle a partagé avec la branche de Poutrincourt tous les honneurs et distinctions résumés ci-dessus ; elle a fourni des baillis, des gouverneurs de place forte, des chevaliers de l'ordre ; a été admise à la cour en 1786, et a joui comme les autres branches de l'avantage d'alliances avec les plus illustres maisons du royaume : Fitzjames, Montmorency, d'Apchon, Mornay, Hocquincourt, de Chabannes, d'Orléans-Rothelin, etc.

Charles-Marie Chrestian marquis de Biencourt, actuellement chef de la famille, est né le 14 décembre 1826, a pour mère la dernière représentante de la famille de Montmorency, fille du prince de Montmorency, lequel était frère du duc de ce nom père du dernier duc mort récemment sans postérité.

Il a épousé, en 1869, Elisabeth de Fitz-James, fille du comte de Fitz-James, second fils du duc de ce nom, pair de France. Leur deux fils, Armand et Pierre, forment la vingt-quatrième génération depuis Gautier *Senioratus* (1).

Le marquis de Biencourt habite le château d'Azay-le-Rideau, Indre et Loire, où les Prussiens se sont logés en princes et traités de même, durant la guerre de 1870. M. de Biencourt, qui manie la plume comme ses ancêtres l'épée, a écrit un livre plein de verve en réponse aux journaux allemands à propos de la conduite des Prussiens en France.

BENJAMIN SULTE.

(1) L'un des derniers courriers européens nous a apporté la nouvelle de la mort de madame la comtesse de Clermont-Tonnerre, née Marie-Sidonie-Charlotte-Nathalie de Biencourt. Elle est décédée à l'ancien Hôtel des ducs de Montmorency, ses ancêtres, résidence actuelle de la famille de Biencourt à Paris, le 26 août dernier, à l'âge de 43 ans. C'était une femme distinguée autant par les qualités de l'intelligence et du cœur que par l'éclat de la naissance. Elle descendait par sa mère de l'illustre famille des Montmorency, branche des Montmorency-Laval, à laquelle appartenait le 1er évêque de Québec—(NOTE de la *Revue*).

REVUE POLITIQUE.

L'automne étant venue, le fermier contemple avec satisfaction la récolte qu'il vient de mettre en grange. Il peut se dire, cette année, qu'il a été favorisé par la Providence et que ses labeurs ont été couronnés de beaux résultats.

En général, la récolte a dépassée la moyenne. Les statistiques assemblées de toutes parts, font naître des conjectures favorables et maintiennent dans les esprits la confiance qui s'y est établie de degré en degré depuis trois ans. L'industrie continue son développement rapide ; elle dépasse les limites que les plus optimistes lui assignaient à l'aurore du renouveau. Le commerce, de son côté, suit avec ardeur la voie dans laquelle il s'est activement engagé ; il a complètement perdu ses timidités d'autrefois.

Les capitaux sont nombreux. Quelle est la branche d'industrie qui ne puisse en trouver ? Et cependant, malgré cet emploi permanent, malgré cette création incessante de manufactures de toutes sortes, les banques d'épargnes regorgent de capitaux. L'entassement qui s'y fait est inouï en ce pays. La prospérité atteint évidemment toutes les classes.

La propriété se libère, et c'est heureux : le cultivateur se sent mieux chez lui sur un sol vierge d'hypothèques. L'abondance des récoltes a fait plus que le Crédit-Foncier. L'intérêt est généralement abaissé à six pour cent. Débarrassé des soucis que lui causait la crainte de perdre l'héritage paternel, l'habitant tourne ses regards vers les terrains fertiles qu'on découvre au-delà des Laurentides, dans les vallées jusqu'ici inappréciées des rivières du nord. Et, avant de commencer les labours de l'automne, il va marquer, dans les cantons nouveaux, l'endroit où s'élèvera la future habitation de ses fils.

Octobre a été beau ; Vennor s'est trompé non pour la première fois—Métier ardu que celui de prophète de la température—Au lieu d'une tempête annoncée, on a un soleil radieux ; et si l'on croit devoir inscrire un beau jour sur le programme, les vents et les nuages conjurés nous apportent la pluie et les tempêtes.

**

Il serait difficile de dire si les hauteurs météorologiques offrent aux regards de Vennor des phénomènes plus inconstants et plus imprévus que notre ciel politique n'en présente aux regards des chroniqueurs, des observateurs. Je parle de la province de Québec, car, à Ottawa, tout est serein dans le moment.

Depuis plus de trois mois, nous sommes dans un état mal défini. Les députés que l'on rencontre parfois et qui ne sont pas les plus bavards, ne peuvent dissimuler le sentiment d'incertitude qui les poursuit depuis les événements politiques de l'été. La majorité parlementaire, autant qu'il est possible d'en juger pendant une vacance législative, n'est plus sûre d'elle-même. Sa force numérique ne peut plus lui donner la confiance d'autrefois; car c'est dans l'excès de cette force que l'on pressent de nouveaux dangers.

Ce vague sentiment d'inquiétude n'est pas facile à définir. Mais celui qui connaît notre monde politique en voit des manifestations non équivoques.

Le ministère tel qu'il est composé, est regardé comme transitoire. Les hommes les mieux renseignés disent ouvertement qu'il y aura des changements avant la réunion des chambres; l'opinion publique en attend.

Mais quels seront ces changements?

Sur ce point les rumeurs sont nombreuses, souvent variables, quelquefois contradictoires. Les uns pensent que M. Mousseau, continuant la politique de son prédécesseur, offrira un portefeuille à M. Mercier, le chef virtuel de la petite phalange libérale; les autres veulent au contraire que le premier ministre, indocile à la direction reçue, se tourne vers la fraction mécontente du parti conservateur.

Tantôt MM. Mercier et Langelier seraient invités à former ou plutôt à augmenter la partie libérale du ministère; tantôt MM. Ross, Beaubien, Taillon, iraient commencer une réaction en sens contraire. M. Mousseau, paraît-il, balance entre ces deux alliances.

Ce qui paraît admis, c'est la nécessité des alliances. Le nouveau premier ministre, dont la carrière politique a été fournie exclusivement dans l'arène fédérale, se trouve dans une position embarrassante. N'ayant pas d'influence personnelle dans la députation, il sent le besoin, pour affermir sa position, de s'appuyer sur les chefs véritables de la majorité, sur ceux dont la popularité est établie.

Quelques faits récents tendent à montrer que le ministère pas le contrôle du parti. Le club Cartier de Montréal,

organisation politique composée de jeunes conservateurs, a refusé d'exclure de ses rangs M. Descarries l'adversaire de M. Mousseau dans le comté de Jacques-Cartier, malgré que la proposition lui en fut présentée comme venant de haut. Aux Deux Montagnes, le premier ministre a mis tout le poids de son influence dans le plateau de M. Champagne, ancien député. Or, l'adversaire de ce dernier, M. Beauchamp, soutenu par la partie mécontente des conservateurs, a été élu par une forte majorité.

Laval et Vaudreuil sont aussi appelés à choisir leurs députés provinciaux. Dans les deux comtés il y a lutte entre conservateurs, et dans le dernier nous retrouvons les deux fractions aux prises. M. F. X. Archambault, un libéral d'hier, est le candidat ministériel, et M. le Dr Lalonde, est le candidat conservateur de la nuance opposée.

* * *

Allons-nous être témoins de la scission définitive du parti conservateur ? Aurons-nous trois partis ?

La chose est possible, car nous sommes Français ; les institutions britanniques n'ont pas changé notre caractère national.

Depuis longtemps, d'ailleurs, le parti conservateur ne forme pas un tout parfaitement homogène. Des divergences de principes assez profondes divisent les membres de ce corps ; et les événements ne peuvent manquer un jour ou l'autre de rendre visible cette démarcation latente.

Une portion considérable du parti se sent depuis quelques années mal à l'aise et comme entraînée malgré elle hors de ses assises. Elle commence à regretter d'avoir suivi avec confiance quelques-uns de ses chefs dont les tendances libérales, d'abord peu visibles, ont fini par s'affirmer. Elle se voit porter sur un terrain de transition, de concessions ou de conciliation si l'on veut—terrain éminemment favorable aux idées qui ne sont pas les siennes. Pendant que les libéraux s'avancent amicalement vers les chefs officiels du parti conservateur, cette fraction recule instinctivement et se dit qu'elle a fait fausse route.

L'autre fraction traite de chimères les principes de sa voisine, et l'accuse d'être la cause du malaise par ses revendications inopportunes. Sans s'opposer directement à ces principes en théorie, elle en empêche l'application. Son grand objectif est la possession du pouvoir,—ce à quoi tend tout parti politique ; mais pour le garder, elle ne reculera pas devant certains sacrifices qui répugnent à l'autre par-

tie. Pour elle, le nombre vaut mieux que la qualité. Son argument pour apaiser les mécontentements intestins, c'est que les libéraux feraient plus mal s'ils avaient le pouvoir, et que, par conséquent, il vaut mieux garder le silence.

Le parti libéral, impuissant par faiblesse numérique, met son espoir dans la division de ses adversaires. Il est prêt à faire alliance avec la fraction ministérielle, puisqu'avec celle-là il est des accommodements. Il compte se fondre avec elle et plus tard l'absorber. Il attend, et il laisse les mandats aux disputes des conservateurs.

Que va-t-il sortir de cette situation ?

Le ministère d'Ontario n'a pas autant de préoccupations. Les élections partielles viennent de lui prouver qu'il peut compter sur le sentiment public. Il faut dire que les torys du Haut Canada ont fait fausse voie. Ils se sont avisés de soulever les préjugés protestants à propos d'une affaire d'une importance à peu près nulle. L'archevêque de Toronto ayant protesté contre la lecture du poème de Walter Scott, *Marmion*, comme offensante pour les catholiques, le ministère fit droit à cette protestation. Le livre fut retiré des écoles publiques. C'est cet incident que la presse tory a voulu exploiter contre le ministère—ce qui ne lui a guère réussi.

La compagnie du chemin de fer du Pacifique va ériger un immense dépôt à Montréal, tête de la navigation océanique. Elle a mis une insistance inexplicable à s'avancer de quatre cents pieds vers l'ouest, et il a fallu une agitation populaire pour la faire renoncer à son projet. La population ne veut pas qu'une gare à passagers soit érigée à côté de l'Hôtel de Ville et du Palais de justice. La rue Bonsecours sera la limite occidentale du terrain accordé.

* * *

Les courriers américains ne nous ont apporté, pendant le mois, que les échos de quelques scandales politiques dont la presse s'occupe fortement. Des hommes assez en vue se trouvent compromis dans une affaire grave de spéculation au préjudice des fonds publics. On la nomme l'affaire des *Star routes*. Elle s'est faite dans le département des postes ; les contrats pour le transport des malles dans les parties les moins colonisées de la république, en ont été l'objet.

Il en éclate souvent de ces scandales aux Etats-Unis. Mais celui-ci a fait un peu plus de bruit que d'ordinaire. Les coupables trainés devant la justice, se sont avisés d'influencer le jury par des considérations pécuniaires. La chose n'a pu rester ignorée longtemps, et le scandale en a été plus grand. Les journaux ont donné de longs détails de cette sale affaire.

Au Pérou et au Chili, peu de nouveau. Quelques combats partiels nous permettent de dire que la guerre n'est pas terminée et que les Péruviens n'ont pas complètement abandonné l'idée de résistance. L'ex-dictateur Piérola paraît être le chef autour duquel convergent les espérances nationales. On a parlé de conditions de paix proposées, de fortes indemnités à payer ; mais rien de définitif n'a été fait.

* * *

Le procès d'Arabi Pacha fournit un sujet de commentaires à la presse du vieux monde. Mais elle en a d'autres — et d'autres d'une importance considérable.

Sans parler de l'attentat commis contre le roi Milan, de Serbie, par une femme probablement folle ; sans nous arrêter à la mort de Sidi Mohammed, bey de Tunis, et à l'intro-nisation de Sidi-Ali, son frère ; sans même dire plus qu'un mot des élections de la Prusse et de l'Italie, nous trouvons ample matière.

La France est de nouveau menacée d'une crise anarchique. L'agitation commencée au sein de la population ouvrière de Montceau les Mines avait d'abord pris le caractère d'une manifestation brutale et criminelle contre le catholicisme ; les autorités ont été lentes à agir, et la répression n'a pas eu la sévérité nécessaire. Le pillage et l'incendie des églises, la destruction des croix, les menaces aux prêtres ont été suivis d'attentats contre la vie des citoyens, contre la propriété privée. Les troubles ont dégénéré définitivement en révolte ouverte contre l'autorité civile.

Des troupes ont été mises sur pied à Lyon où le mouvement anarchiste paraît s'être concentré. Le télégraphe dit même que la ville sera mise en état de siège, si les nouveaux communistes ne rentrent pas dans l'ordre. La dynamite est l'arme des perturbateurs, et les sociétés secrètes les dirigent. Le signal est, paraît-il, parti de Genève. De monstrueuses affiches ont été placardés à Paris et dans diverses villes départementales. Les mots "Mort aux exploités" et "Vive la révolution sociale" servaient de signature.

Retournons de quelques pas dans l'histoire contemporaine de la France ; nous y verrons que des troubles du genre de ceux qui viennent d'éclater ont toujours été le prélude des révolutions. On n'en est pas encore aux barricades, mais on n'en est pas loin. Le règne de la république qui devait être l'âge d'or de notre ancienne mère patrie, est plus fécond que nul autre en crises de ce genre.

Qui peut dire que la république est assise solidement ? On comprend les espérances des royalistes et des impérialistes en face de cet état de choses que les événements nous font connaître. Lasse d'un régime qui ne lui donne pas le contentement intérieur et qui lui enlève le prestige extérieur, la France peut se jeter de nouveau dans les bras des descendants de ses rois.

GUSTAVE LAMOTHE.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

PICTURESQUE CANADA, edited by Principal Grant, Queen's University, Art Publishing Company, Toronto, 1882.

Faire connaître le Canada comme offrant aux regards des beautés pittoresques de premier ordre, donner sommairement, pour accroître l'intérêt, quelques notes historiques se rapportant aux endroits décrits, tel est le but de l'auteur. Son programme comprend le pays entier : les vallées du St Laurent, du Saguenay et de l'Outaouais ; les provinces maritimes, les Cantons de l'Est ; Mukoka et la région des grands lacs ; les provinces des prairies, les territoires du Nord-Ouest et la Colombie Britannique.

A la dixième livraison, l'auteur en est encore à la première partie de son travail, sans avoir décrit la nature grandiose du Saguenay. L'ouvrage sera considérable.

Les souscripteurs ne s'en plaindront pas, car les gravures sont bonnes, et la description qui les accompagne est pleine d'intérêt. La partie artistique est sous la direction de M. L. R. O'Brien président de l'Académie Canadienne des arts.

Québec et ses environs sont l'objet des premières comme des plus belles gravures, et c'est à bon droit ; la nature et l'histoire le demandaient. Les lecteurs français, familiers avec ces paysages, peuvent juger, dès le début, de la perfection du travail artistique.

La nature est reproduite avec une grande exactitude et avec une délicatesse de touche qui laisse peu à désirer. C'est le plus beau travail du genre qui ait vu le jour au Canada.

Toutes les gravures n'ont pas le même mérite ; ce serait trop exiger. Quand l'artiste laisse la réalité pour la fantaisie, quand il veut nous donner un type ou nous peindre une scène particulière à nos mœurs, il y a place à critique. On ne peut demander des chefs d'œuvre à chaque page.

La partie littéraire, comme nous l'avons dit, est intéressante. Les descriptions, faites en un bon style, sont plaisantes et attrayantes. Québec et ses alentours excitent chez l'auteur un véritable enthousiasme. Le résumé historique est nécessairement incomplet ; c'est un sommaire. Les appréciations révèlent une étude attentive ; mais l'auteur ne paraît pas entièrement exempt de certains préjugés contre notre race reçus comme article de foi parmi la population de la province des lacs. Il ne juge pas, non plus, les institutions catholiques avec une entière impartialité. Ça et là on rencontre quelques jugements erronés sur les jésuites, épouvantail de tout ce qui n'est pas catholique,—sur les jésuites auxquels l'auteur rend sur plusieurs points des témoignages éclatants.

Quant à ce qu'il dit des Canadiens-Français, de leurs mœurs, de leurs habitudes, de leur existence sociale, je ne ferai qu'une remarque générale. Il semble les considérer comme un phénomène en ce siècle de progrès ; il les présente à ses lecteurs comme une curiosité des temps passés. Et cela parcequ'ils sont restés, sans doute, contrairement aux populations latines de l'Europe, invinciblement attachés à leur foi ! Je me hâte d'ajouter que l'auteur n'y attache pas de blâme ; mais il y met une certaine satisfaction que l'on pourrait comparer à la joie d'un antiquaire faisant une découverte. Tenons-lui compte de ses bons sentiments, mais disons-lui qu'il se trompe ; disons-lui que la population française du Canada ne voit pas d'incompatibilité entre le progrès et les idées chrétiennes et qu'elle sait allier l'un avec les autres ; qu'elle est *plus avancée* que ceux qui n'ont pu résoudre ce problème, parceque, dans leur engouement, ils ont aveuglement jeté par-dessus bord les convictions de leurs pères. D'ailleurs, un court séjour dans nos campagnes le convaincra que comparée, à une autre, notre population atteint un niveau supérieur tant dans la sphère de l'intelligence que dans celle de la moralité.

Il le reconnaît implicitement en d'autres endroits et particulièrement quand il dit, à la page 183, en parlant des députés fédéraux " The French Canadian members in consequence, probably,

" of the classical training that is the basis of their education, are far superior to their english speaking *confrères* in accuracy of expression and grace of style. Even when they speak in english these qualities are noticeable."

L'auteur destinait son livre aux touristes. Chaque page nous fait sentir qu'il avait en perspective cette classe particulière de lecteurs. Cela explique les appréciations que nous venons de signaler. Il fallait piquer la curiosité au sujet de la province française. Au reste l'auteur nous est sympathique, et il paraît avoir mis dans ses appréciations une parfaite bonne foi. Son ouvrage mérite une place dans les rayons de nos bibliothèques.

GUSTAVE LAMOTHE.

L'espace ne nous a pas permis, dans la livraison de ce mois, d'apprécier quelques ouvrages qui nous ont été envoyés, entr'autres les *Fables* de M. Pamphile Lemay. Ce sera pour le mois prochain.